

Rapport

Examen de la situation actuelle de la pédagogie interculturelle au sein des hautes écoles pédagogiques et des établissements de formation des enseignants de Suisse

COHEP, novembre 2007

Etat : Adopté par l'Assemblée plénière de la COHEP le 14/15 novembre 2007

Auteurs : Priska Sieber & Sonja Bischoff

Table de matières

Liste des illustrations	4
Liste des tableaux	4
Liste des abréviations	4
Auteurs	5
Introduction	6
1.1 Contexte	6
1.2 Exposé de la question	7
Méthode d'analyse	8
2.1 Instrument d'analyse	8
2.2 Echantillon	9
2.3 Evaluation	11
Résultats: situation actuelle	12
3.1 Concepts relatifs à la PIC	12
3.1.1 Compréhensions de la PIC	13
3.1.2 Termes utilisés	14
3.1.3 Bases conceptuelles	14
3.2 Caractère obligatoire de la formation à la PIC	14
3.2.1 «Curriculum standard»	15
3.2.2 Temps disponible pour l'enseignement des contenus de PIC	15
3.2.3 Cours obligatoires	15
3.2.4 La PIC en tant que sujet d'examen	16
3.2.5 «Sections de PIC»/responsables de la PIC	17
3.2.6 Assurance qualité	19
3.3 Formation initiale et continue	19
3.3.1 Connaissances de base	19
3.3.2 Programmes de formation continue	20
3.3.3 Responsables de projet et groupes de projet dans la formation continue	21
3.4 Formation spécifique et enseignement intégré	21
3.4.1 Cours spécifiques de PIC et formateurs spécialisés	21
3.4.2 La PIC en tant que thème transversal	22
3.4.3 Assurance qualité	23
3.5 Formation des formateurs et formatrices	23
3.5.1 Collaboration avec des services spécialisés	24
3.5.2 Formation des formateurs et formatrices	25

3.6	Connaissances scientifiques/attitudes et représentations/savoirs d'action	25
3.6.1	Réflexion des futurs enseignants sur leur propre biographie, leurs rencontres et leurs expériences	25
3.6.2	Expériences dans des classes hétérogènes/multiculturelles	26
3.7	«Expérimenter l'étranger» au sein même des institutions	26
3.7.1	Etudiantes et étudiants ayant une biographie multiculturelle	26
3.7.2	Enseignement de la langue et de la culture d'origine	27
3.7.3	Formateurs et formatrices ayant une biographie multiculturelle	28
3.7.4	Echanges d'étudiantes et étudiants et de formateurs et formatrices	28
3.8	Développement de la recherche (appliquée) concernant la PIC	29
3.8.1	Spécialisation en PIC	29
3.8.2	Coopération avec des instituts de R&E	31
3.9	Enseignantes et enseignants spécialisés	31
	 Synthèse et discussion	 33
4.1.1	Concept de PIC	33
4.1.2	Caractère obligatoire	33
4.1.3	Formation initiale et continue	34
4.1.4	Formation spécifique et enseignement intégré	34
4.1.5	Formation des formateurs et formatrices	35
4.1.6	Connaissances scientifiques/attitudes et représentations/savoirs d'action	35
4.1.7	«Expérimenter l'étranger» au cours de la formation	35
4.1.8	Développement de la recherche (appliquée) concernant la PIC	36
4.1.9	Enseignantes et enseignants spécialisés	36
	 Perspective	 37
	 Bibliographie	 38
	 Annexe 1: Lettre d'accompagnement au questionnaire	 40
	 Annexe 2: Questionnaire	 42

Liste des illustrations

Illustration 1: heures de travail obligatoires, à option ou facultatives, par établissement de formation à l'enseignement, effectuées par les étudiantes et étudiants dans le domaine de la PIC, sans compter les offres de formation à l'étranger (déclaration des institutions)	16
Illustration 2: nombre d'heures de cours ayant pour thème la PIC, par établissement de formation à l'enseignement, sans compter les offres de formation à l'étranger (déclaration des institutions)	23
Illustration 3: nombre de sites en fonction de la part des étudiantes et étudiants dont la langue première est différente de la langue d'enseignement	27
Illustration 4: nombre de sites en fonction de la part des formateurs et formatrices dont la langue première est différente de la langue d'enseignement	28

Liste des tableaux

Tableau 1: questionnaires reçus, classés selon les institutions, les sites et les catégories de formation	10
Tableau 2: vue d'ensemble des curriculums standard, cours obligatoires et sections PIC par site et par institution	18

Liste des abréviations

ASP	Alta Scuola Pedagogica
BEJUNE	Berne-Jura-Neuchâtel
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
COHEP	Conférence suisse des recteurs et rectrices des hautes écoles pédagogiques
CPD	Cours post-diplôme
EPD	Etudes post-diplôme
EPER	Entraide protestante suisse
FEE	Formation des enseignantes et enseignants
FHNW	Fachhochschule Nordwest-Schweiz (Haute école de la Suisse du Nord-Ouest)
FiC	Filière certifiante
GT	Groupe de travail
HEP	Haute école pédagogique
HfH	Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik (Haute école intercantonale d'enseignement spécialisé de Zurich)

IFMES	Institut de formation des maîtresses et des maîtres de l'enseignement secondaire
ISP	Institut Spezielle Pädagogik und Psychologie (Institut de pédagogie spécialisée et de psychologie de Bâle)
LCO	Cours de langue et de culture d'origine
OFAR	Organisation suisse d'aide aux réfugiés
PIC	Pédagogie interculturelle
R&D	Recherche et développement
UER	unité d'enseignement et de recherche

Auteurs

Priska Sieber, professeur, est collaboratrice et directrice suppléante de l'Institut de collaboration internationale pour les problèmes de formation auprès de la Haute école pédagogique de Suisse centrale, haute école de Zoug. Auparavant, elle était enseignante au niveau secondaire, option mathématiques – sciences expérimentales; par la suite, elle a étudié la pédagogie, la sociologie et l'ethnologie, puis a soutenu sa thèse sur l'orientation et la dynamique propres à la formation. Après ses études, elle a travaillé dans la recherche scolaire, la formation des enseignantes et enseignants et la collaboration au développement de la pédagogie. Ses principaux objectifs de recherche ont trait aux théories de l'enseignement, au pilotage des systèmes de formation, à la formation interculturelle et à la recherche dans ce domaine, à l'apprentissage global, à la collaboration au développement de la pédagogie, ainsi qu'au partenariat (dans la recherche) entre les pays du nord et du sud.

Sonja Bischoff, licenciée ès lettres, est formatrice d'enseignants en pédagogie interculturelle et collaboratrice scientifique au Centre de compétences „Recherche et développement“ de la Haute école pédagogique de Saint-Gall. Après sa formation d'enseignante primaire, elle a étudié l'ethnologie et la sociologie à l'Université de Zurich. Elle rédige actuellement une thèse, à l'Université de Berne, sur l'ethnologie des migrations.

Introduction

*Merci pour cette enquête – elle est
nécessaire – il reste encore beaucoup
à faire!*

(Responsable de PIC, cas 27)

1.1 Contexte

En l'an 2000, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a publié un dossier sur la formation des enseignantes et enseignants aux approches interculturelles contenant des thèses et des recommandations de mise en œuvre (cf. CDIP, 2000). A la même époque, il a été procédé à la tertiarisation de la formation à l'enseignement. Ainsi, grâce à cette publication, les attentes de la CDIP au sujet de la PIC ont été formulées juste à temps pour réaliser la planification détaillée de la nouvelle formation des enseignantes et enseignants.

Dans les règlements de la CDIP concernant la reconnaissance des diplômes de hautes écoles pour les enseignantes et enseignants des degrés préscolaire et primaire (cf. CDIP, 1999a), et ceux pour les enseignantes et enseignants du degré secondaire I (cf. CDIP, 1999b), il est en outre stipulé que les études doivent reposer sur des plans d'études comprenant en particulier le domaine des «sciences de l'éducation (y compris des aspects [...] de la pédagogie interculturelle)» (CDIP, 1999a, art. 3, al. 6; CDIP, 1999b, art. 5, al. 2).

Entre-temps, les nouveaux établissements de formation des enseignantes et enseignants sont entrés en activité. Les premiers concepts ont été éprouvés et mis en œuvre. C'est la raison pour laquelle la Conférence suisse des recteurs et rectrices des hautes écoles pédagogiques (COHEP) a chargé en 2006 un groupe de travail composé de spécialistes dans le domaine de la pédagogie interculturelle, d'une part, d'élaborer à son intention des recommandations supplémentaires concernant la mise en œuvre de la pédagogie interculturelle (PIC) dans la formation des enseignantes et enseignants et, d'autre part, de récolter les meilleures solutions en matière de PIC dans la formation initiale et continue des enseignantes et enseignants. Pour atteindre ces deux objectifs précités, il était prévu d'effectuer *dans un premier temps* une enquête sur la situation de la PIC auprès des responsables dans ce domaine au sein des hautes écoles pédagogiques et des établissements universitaires de formation des enseignantes et enseignants, de diffuser, *dans un deuxième temps*, les résultats de celle-ci dans le cadre d'un colloque et, *dans un troisième temps*, de rédiger et de soumettre des recommandations à l'intention de la COHEP sur la base de ces résultats.

La présente étude permettra de disposer d'une analyse actuelle sur la formation à la PIC, sur la base de laquelle le groupe de travail PIC pourra formuler, en coopération avec les acteurs importants dans ce domaine, des recommandations sur la pédagogie interculturelle dans la formation des enseignantes et enseignants à l'intention du Comité de la COHEP.

Ce rapport présente la problématique, les méthodes utilisées, les résultats obtenus et les discussions menées au cours de l'enquête. La documentation supplémentaire élaborée dans le cadre du mandat du groupe de travail PIC de la COHEP a été publiée dans un rapport à part (cf. COHEP, 2007a).

1.2 Exposé de la question

Partant de ce qui précède, on a formulé la question suivante: dans quelle mesure les recommandations formulées dans le dossier 60 de la CDIP ont-elles été mises en œuvre dans les hautes écoles pédagogiques et les établissements universitaires de formation des enseignantes et enseignants?

Méthode d'analyse

Il n'y a pas d'algorithme neutre pour le choix d'une théorie.

(Kuhn, 1976, p. 211)

2.1 Instrument d'analyse

Pour pouvoir disposer d'une analyse différenciée et cohérente de la mise en œuvre des recommandations sur la PIC de la CDIP au sein des établissements suisses de formation des enseignantes et enseignants, il serait approprié d'utiliser des méthodes telles que l'étude de documents, les enquêtes et l'observation. En raison des ressources limitées à disposition, notre enquête a dû se limiter à l'envoi d'un questionnaire comprenant en premier lieu un répertoire de questions fermées.

Ainsi, les données récoltées reposent sur la base de déclarations, ce qui comporte des avantages mais aussi des inconvénients: si la récolte et l'évaluation des données demandent peu d'efforts, on court cependant le risque que celles-ci ne soient pas complètes.

Le questionnaire élaboré (cf. annexe 2) doit permettre de vérifier dans quelles mesures les recommandations figurant dans le Dossier 60 de la CDIP ont été mises en œuvre (cf. CIDP, 2000, p. 60ss). En outre, il comporte les particularités suivantes:

- Les établissements de formation des enseignantes et enseignants ont été questionnés sur les concepts de PIC utilisés. *Motif:* la littérature ne mentionne ni concept ni «recette» en matière de PIC, les positions scientifiques actuelles dans ce domaine étant très hétérogènes. Ainsi, il n'existe pas de définition agréée en la matière qui pourrait servir de base pour une analyse. En outre, les conceptions de PIC sont en général trop complexes pour être réduites à une définition largement reconnue (la conception présentée dans le dossier 60 de la CDIP ne fait pas exception). Si, enfin, certains établissements de formation des enseignantes et enseignants sont encore en train d'élaborer leur concept de PIC, d'autres procèdent déjà à son remaniement. Les données récoltées permettent ainsi de présenter les discussions que suscite la pédagogie interculturelle.
- Nous avons demandé aux hautes écoles pédagogiques de nous présenter des «exemples pratiques qui ont fait leur preuve». *Motif:* conformément à son mandat, le groupe de travail PIC de la COHEP doit réunir les «best practices» relatives aux questions interculturelles dans la formation initiale et continue des enseignantes et enseignants.
- Aucune question formulée dans notre enquête portait sur la mise en œuvre de la thèse 7 relative à la recherche effectuée au sein des institutions de formation des enseignantes et enseignants. *Motif:* l'état de la mise en œuvre de la thèse 7 est en grande partie présentée dans le rapport publié par le groupe de travail de la COHEP Recherche et développement (R&D) dans le cadre de son enquête (cf. Vogel, 2006).

Une autre difficulté relative à l'enquête était due à la taille du questionnaire. Une opérationnalisation optimale des différentes recommandations de mise œuvre de la CDIP et, ce faisant, l'augmentation de la comparabilité des réponses ne peuvent être garanties que si l'on dispose d'un instrument très précis. Dans un tel cas, la probabilité de recevoir un grand nombre de

réponses est réduite. C'est la raison pour laquelle, des questions ouvertes ont été formulées dans la partie de l'enquête consacrée aux concepts de PIC. Il en résulte par contre une réduction de la comparabilité des réponses.

Si le questionnaire ainsi développé ne permet pas de procéder à une analyse comparable et exacte de la PIC dans la formation des enseignantes et enseignants, les résultats fournissent néanmoins une base importante pour la discussion qui sera menée dans le cadre du mandat précité de la COHEP.

2.2 Echantillon

Les unités d'enquête sont définies par l'exposé de la question et le mandat délivré par la COHEP: il s'agit de tous les établissements suisses de formation des enseignantes et enseignants, qui sont membres de la COHEP. Ceux-ci offrent l'ensemble des filières de formation des enseignants de l'école obligatoire (niveaux préscolaire, primaire et secondaire I) et une grande partie de celles du secondaire II¹ ainsi que celles de la pédagogie spécialisée, de la logopédie et de la psychomotricité².

Au cours d'une première étape, on a envoyé une lettre aux recteurs et rectrices des institutions membres de la COHEP en les priant d'indiquer qui était responsable de la PIC au sein de leur établissement. A l'exception de l'ASP Ticino, tous les recteurs et rectrices ont répondu.

Dans une deuxième étape, toutes les personnes désignées par les recteurs et rectrices des institutions membres de la COHEP ont reçu, sous forme électronique, le questionnaire accompagné d'une lettre explicative (cf. annexes 1 et 2).

Un très grand nombre de questionnaires ont été retournés: 17 des 18 institutions (94 %), soit 28 des 29 sites (97 %) ont rempli un ou plusieurs questionnaires. Les questionnaires reçus concernaient 39 des 53 filières de formation offertes (74 %), dans le domaine de la scolarité obligatoire, il s'agissait même de 34 sur 41 filières de formation (83 %). En tout, 37 questionnaires sur les différentes catégories de formation ont été retournés.

Aucune information on a reçu sur les catégories de formation suivantes:

- Secondaire II de la HEP Berne;
- Secondaire I A (SEA) de la FHNW, site de Bâle (seul nous est parvenu le questionnaire du Brevet d'enseignement supérieur, BES);
- Secondaires I et II des HEP Vaud et Valais;
- Enseignement spécialisé de la HEP Berne, de l'Université de Fribourg, de la HEP Vaud, de la HEP de Suisse centrale et de la HEP BEJUNE.

En raison des conditions institutionnelles particulières de l'enseignement pédagogique, les questionnaires correspondants ont été évalués séparément. Les résultats y relatifs figurent au chapitre 3.9.

¹ La Haute école de pédagogie scolaire et de didactique disciplinaire de Zurich (ZHSF: Zürcher Hochschulinstitut für Schulpädagogik und Fachdidaktik) forme en outre des enseignants du secondaire II (cf. COHEP, 2006).

² Par ailleurs, deux instituts de pédagogie spécialisée indépendants offrent des formations en logopédie et en psychomotricité (cf. COHEP, 2006).

Tableau 1: questionnaires reçus, classés selon les institutions, les sites et les catégories de formation

Institutions	Sites	Catégories de formation	
ASP-TI	Locarno	---	
PH FHNW	Aarau ^{b)}	Aarau	1 Secondaire I
		Brugg	2 Préscolaire
		Zofingue	3 Primaire
	Bâle	Bâle ^{a) c)}	4 Secondaire I
		Liestal	5 Secondaire II
	Soleure	6 Préscolaire/primaire	
		7 Préscolaire/primaire	
IFMES Genève	Genève	8 Secondaires I et II	
HEP BEJUNE	Porrentruy Bienne La Chaux-de-Fonds	9 Préscolaire/primaire/secondaires I et II	
PHBern	Berne ^{a) b)}	10 Préscolaire/primaire 11 Secondaire I ^{e)}	
HEP / PH FR	Fribourg	12 Préscolaire/primaire	
PHGR	Coire	13 Préscolaire/primaire	
PHR	Rorschach	14 Préscolaire/primaire	
PHSH	Schaffhouse	15 Préscolaire/primaire	
PHS	St-Gall	16 Secondaire I	
PHTG	Kreuzlingen	17 Préscolaire	
		18 Primaire	
HEP Vaud	Lausanne	19 Préscolaire/primaire	
HEP / PH VS	Brigue et St-Maurice	20 Préscolaire/primaire	
PHZ	Lucerne	Lucerne	21 Préscolaire/primaire 22 Secondaire I
		Schwyz	Rickenbach
	Zoug	Zoug	24 Préscolaire/primaire
PHZH	Zurich	25 Préscolaire/primaire/secondaire I	
	Zurich-Unterstrass	26 Préscolaire/primaire	
FAPSE Genève	Genève	27 Préscolaire/primaire	
Université de Fribourg	Fribourg	28 Secondaires I et II	
Au total, 16 sur 17 institutions ^{d)}	soit 27 sur 28 sites ^{d)}	retournent 28 questionnaires portant sur différentes catégories de formation	

Légende:

- a) un questionnaire supplémentaire se rapportant à la recherche et au développement (R&D) nous est parvenu. Les réponses qu'il contient sont traitées au chapitre 3.8.
- b) un questionnaire supplémentaire se rapportant à la formation continue nous est parvenu. Les réponses qu'il contient sont traitées au chapitre 3.3.
- c) des questionnaires supplémentaires se rapportant à la pédagogie spécialisée nous sont parvenus. Les réponses qu'ils contiennent sont traitées au chapitre 3.9.

- d) un questionnaire supplémentaire de la part de la haute école intercantonale d'enseignement spécialisé (HfH) de Zurich nous est parvenu. Les réponses qu'il contient sont elles aussi traitées au chapitre 3.9.
- e) les réponses de ce questionnaire se rapportent à l'«ancienne» formation des enseignantes et enseignants, la nouvelle formation en HEP n'ayant débuté qu'en automne 2005 et la conception de PIC y relative étant à cette époque encore en voie d'élaboration.

2.3 Evaluation

Les réponses figurant sur les questionnaires comportant des catégories de réponses prédéfinies ont été évaluées avec les méthodes de la statistique descriptive à l'aide des programmes Excel et SPSS, tandis que les méthodes d'analyse des contenus (cf. Mayring, 2002) ont été utilisées pour l'évaluation des questions ouvertes. Pour ce faire, on a eu recours au programme AtlasTi.

Comme la pédagogie spécialisée et les professions thérapeutiques reposent sur une conception particulière (généralement formation continue en emploi, relation particulière entre la PIC et la pédagogie spécialisée) et que nous n'avons reçu que très peu de réponses à ce sujet (seules 2 institutions nous ont répondu), l'enseignement spécialisé fait l'objet d'un chapitre à part (cf. 3.9).

Des arguments théoriques ont incités à synthétiser les résultats sur la base des institutions, des sites ou des catégories de formation.

Résultats: situation actuelle

Les HEP sont encore jeunes et ainsi leurs structures et les réseaux entre les différents instituts et centres ne sont pas encore optimaux.

(Responsable PIC, cas 12WB)

On présentera ci-après les résultats de l'évaluation de la situation actuelle de la PIC dans les établissements suisses de formation des enseignantes et enseignants. La première partie du rapport est consacrée aux différentes définitions données à la PIC par les responsables dans ce domaine et figurant dans les concepts des institutions (paragraphe 3.1). Seront ensuite présentés et commentés les résultats relatifs aux thèses et aux recommandations de mise en œuvre formulées dans le Dossier 60 de la CDIP (chapitres 3.2 à 3.8). Pour faciliter la lecture du texte, on a à chaque fois inséré le texte original du Dossier 60 de la CDIP dans un encadré au début de chaque chapitre. Au chapitre 3.9, on analyse les réponses des institutions offrant des formations en enseignement spécialisé.

Il convient de souligner encore une fois que les résultats reposent sur les déclarations des responsables de PIC au sein des diverses institutions et que ceux-ci se réfèrent à différentes conceptions de PIC. Ainsi, les réponses ne sont pas toujours complètes et ne peuvent être comparées entre elles dans tous les cas.

3.1 Concepts relatifs à la PIC

Dans le Dossier 60 «Pour une formation des enseignantes et enseignants aux approches interculturelles» (cf. CDIP, 2000), auquel se réfère la présente enquête, la «pédagogie interculturelle» est définie comme suit:

«Les approches interculturelles proposent de donner du sens à la pluralité linguistique et culturelle, qui elle rend compte de l'état de l'école et de la société. Ces approches proposent une perspective intégrative, une façon d'envisager le rapport à «l'autre» centré sur la reconnaissance réciproque, le dialogue, le traitement des conflits, la négociation, ce qui est autre chose que le «travail sur» ou la mise sur pied de dispositifs spécifiques «pour les élèves issus de familles migrantes», qui peuvent certes être importants, mais qui ne mettent pas en jeu l'altérité.» (CDIP, 2000, p. 7)

Parmi les 27 sites qui ont participé à l'enquête, 16 indiquent qu'ils partagent cette définition dans leurs concepts tandis que 9 ne la partagent que partiellement. Seul 1 site indique qu'il ne la partage pas car, selon lui, il n'existe aucun concept en matière d'approches culturelles dans la formation des enseignants.

3.1.1 Compréhensions de la PIC

Les sites qui complètent la définition donnée dans le dossier de la CDIP ou qui s'en éloignent relèvent particulièrement les aspects suivants:

- La PIC en tant qu'approche sociologique de l'éducation: la PIC examine les conséquences de la migration et de l'internationalisation sur les écoles et l'enseignement; elle analyse les particularités de l'apprentissage et du comportement des enfants issus de contextes culturels et sociaux différents et développe des critères facilitant leur intégration. Partant de cette définition, les différences observées à l'école reposent sur une socialisation ou des constructions sociales différentes suivant l'origine de l'enfant;
- La PIC en tant que concept partiel de la «pédagogie de l'altérité»: la PIC ne forme pas un domaine en soi, mais fait partie intégrante de la sensibilisation à la différence (culturelle, sociale, linguistique, religieuse, etc.) et à l'inégalité entre les élèves. Les futurs enseignants doivent être en mesure de reconnaître ces différences et d'enseigner de manière différenciée, à savoir: de répondre par des méthodes didactiques et pédagogiques appropriées aux diversités et aux similitudes entre les élèves. L'objectif est de créer une école inclusive – une telle conception de la PIC nécessite un enseignement transversal et un discours interdisciplinaire;
- La PIC permettant de renforcer les compétences interculturelles des (futurs) enseignants: la PIC suppose également la sensibilisation des élèves à des situations culturelles, sociales et linguistiques différentes; elle s'engage à promouvoir les différentes formes de mobilité et, dans ce sens, l'apprentissage à la collaboration interculturelle et internationale;
- La PIC en tant que formation antiraciste: la PIC permet d'analyser les tendances au racisme, ses origines, sa diffusion et ses effets, de faire comprendre à tous les acteurs les peurs et les préjugés liés à l'intégration et d'envisager la diversité culturelle comme une ressource;
- La PIC en tant que réflexion approfondie sur les religions: la PIC doit tout spécialement prendre en compte les processus interreligieux, les rapports entre la religion et la culture étant fort complexes;
- La PIC en tant que maîtrise du multilinguisme (français langue seconde, apprentissage des langues): la PIC se préoccupe de l'apprentissage plurilingue optimal³ dans les classes multilingues;
- La PIC faisant partie intégrante d'autres domaines d'études: dans la formation des enseignantes et enseignants, la PIC ne constitue pas une discipline à part entière, mais est intégrée dans des domaines d'études principaux comme «la formation et l'école», la «didactique générale», la «didactique des disciplines» et les «sciences de l'éducation et sciences sociales»; dans ce sens, elle joue un rôle essentiel pour tous les (futurs) enseignants;
- La PIC en tant que concept pluriel: la PIC ne s'apparente pas à un concept uniforme, elle est multiple et se recoupe avec la pédagogie générale – cette complexité, voire cette ambiguïté, contrarie la collaboration entre les différents domaines d'études et les établissements de formation des enseignantes et enseignants.

³ L'apprentissage plurilingue de *tous* n'a été nommé qu'une fois explicitement. Généralement, les concepts mentionnés se réfèrent à l'apprentissage optimal de la langue d'enseignement (et reposent encore sur la tradition monolingue de l'école). Ces concepts concernent donc en premier lieu les «étrangers» et n'incluent pas l'ensemble des acteurs.

3.1.2 Termes utilisés

Les termes les plus fréquemment utilisés par les établissements de formation des enseignantes et enseignants dans le cadre des modules ou concepts relatifs à la PIC sont «hétérogénéité», «gestion de l'hétérogénéité» ou «gestion de la diversité». L'expression «pédagogie interculturelle» apparaît elle aussi, mais il est également question d'«approches interculturelles», de «communication interculturelle» ou de «migration», ces notions étant considérées comme faisant partie intégrante de l'«hétérogénéité».

3.1.3 Bases conceptuelles

Les bases conceptuelles mentionnées par les différentes institutions interrogées sont aussi diverses que les compréhensions de la PIC. Même à l'intérieur d'un site, on peut observer des divergences. En outre, elles reposent sur des réflexions très variées. Sont notamment citées les bases conceptuelles suivantes:

- hétérogénéité/différence, questions ayant trait aux différences socioculturelles, enseignement et développement des performances (conception de carrières optimales) sans aucune discrimination, didactique de l'altérité (cité 4 fois);
- aucun concept de PIC explicite, voire exclusif; compétences sociales et éthiques générales, interactions sociales, didactique des sciences sociales (cité 3 fois);
- didactique plurilingue, gestion du plurilinguisme (cité 2 fois);
- interulturalité en tant que composante transversale de l'enseignement (base conceptuelle citée 1 fois);
- aspects psychosociaux de l'interculturalité (cité 1 fois);
- antiracisme, relations intergroupes, ethnocentrisme et préjugés (cité 1 fois);
- approche socio-scientifique et socio-anthropologique (cité 1 fois);
- changement de perspectives dans les interactions sociales, décentralisation (cité 1 fois);
- pédagogie religieuse (cité 1 fois);
- collaboration avec les parents (cité 1 fois);
- plusieurs concepts (cité 2 fois).

3.2 Caractère obligatoire de la formation à la PIC

Principe 1 du Dossier 60 de la CDIP: l'intégration d'éléments de formation à la PIC dans les plans de cours et les programmes de formation des enseignantes et enseignants est obligatoire.

3.2.1 «Curriculum standard»

Pour accentuer l'importance de la PIC et lui donner un caractère obligatoire dans le cursus des enseignantes et enseignants, les instituts de formation peuvent se fonder sur un «curriculum standard pour la PIC».

Selon les réponses reçues par les responsables de la PIC, cette recommandation est mise en œuvre au sein de deux tiers des sites (cf. Tableau 2). Parmi les 27 répondants, 18 indiquent que les formations qu'ils offrent reposent sur des standards, curricula de caractère obligatoire (question 4.1 du questionnaire).

Ces standards ou curriculums diffèrent cependant d'un site à l'autre. Sur les 18 sites qui indiquent disposer de standards ou curricula, il y en a ...

- 4 qui se réfèrent au curriculum standard figurant dans le Dossier 60 de la CDIP;
- 7 qui se réfèrent à des compétences ou des standards spécifiques à leur site;
- 7 qui se réfèrent à des compétences et/ou des contenus particuliers formulés dans leurs plans ou guides d'études.

Plus de la moitié des sites se réfèrent à des compétences ou des standards qui leur sont spécifiques et qui ont trait à la gestion compétente de *l'hétérogénéité ou de la pluralité*, ces deux termes étant, dans de nombreux cas, accompagnés d'adjectifs tels que *culturel, religieux, linguistique, ethnoculturel, social ou socioculturel*.

3.2.2 Temps disponible pour l'enseignement des contenus de PIC

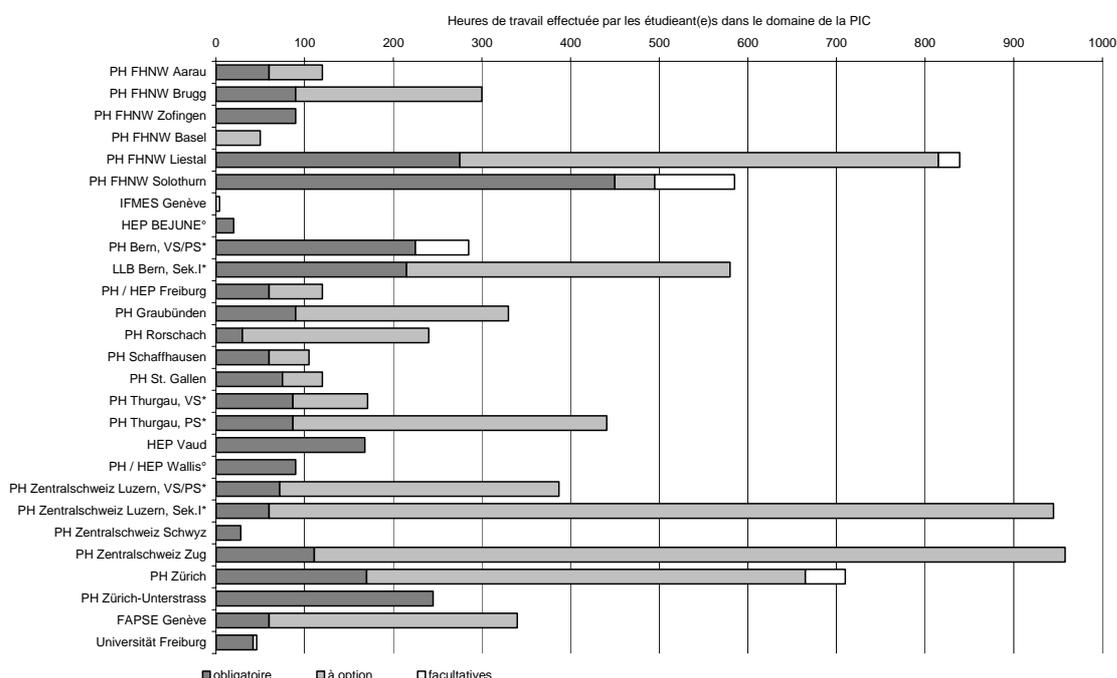
Les plans des cours et les programmes de formation fixent les modalités d'enseignement et le temps disponible pour enseigner les notions de PIC.

A l'exception d'un site, l'ensemble des 27 sites ayant répondu à l'enquête ont mis cette recommandation en œuvre (cf. chapitre 3.2.3).

3.2.3 Cours obligatoires

Vu son importance, des notions de PIC doivent faire partie des cours obligatoires pour tous les étudiants et étudiantes en formation initiale (intégration d'un «curriculum standard»). Des cours facultatifs peuvent être proposés en plus, à titre de complément ou de spécialisation.

A l'exception de deux d'entre eux, l'ensemble des 27 répondants ont mis cette recommandation en œuvre (cf. Tableau 2). Relevons toutefois que le nombre de cours obligatoires et de cours facultatifs varie suivant les institutions (cf. Illustration 1).



° Même nombre d'heures dans tous les sites
 * Nombre d'heures différent suivant les catégories de formation

Illustration 1: heures de travail obligatoires, à option ou facultatives, par établissement de formation à l'enseignement, effectuées par les étudiantes et étudiants dans le domaine de la PIC, sans compter les offres de formation à l'étranger (déclaration des institutions).

Comme les chiffres de l'illustration 1 reposent sur les déclarations des institutions, il est possible qu'ils ne correspondent pas entièrement à la réalité. Mais même si tel est le cas, il faut reconnaître que les différences dans ce domaine sont considérables.

3.2.4 La PIC en tant que sujet d'examen

Pour souligner le caractère obligatoire et l'importance de la PIC, celle-ci fait partie des sujets d'examen.

Cette recommandation est également mise en œuvre par la plupart des institutions.

Vingt et un sites indiquent que l'atteinte des compétences dans le domaine de la PIC est appréciée dans le cadre de contrôles effectués au cours des divers modules de formation. En outre, 7 sites indiquent que la PIC fait partie des sujets d'examen de diplôme ou d'examens intermédiaires.

3.2.5 «Sections de PIC»/responsables de la PIC

Dans chaque institut de formation, une personne est responsable du domaine de la PIC. Outre l'organisation des modules de formation à la PIC, cette personne reste en contact avec les services pédagogiques cantonaux et intercantonaux concernés pour les questions relatives à la PIC.

La première partie de cette recommandation est mise en œuvre par près de deux tiers des répondants.

Sur les 16 institutions participant à l'enquête, 11 indiquent qu'ils disposent de personnes, de sections ou d'instituts responsables de la conceptualisation, de la planification, de l'organisation, de l'évaluation et de l'analyse de la PIC (cf. Tableau 2).

Pour certains sites, la responsabilité en matière de PIC se limite, selon les réponses reçues, à la conceptualisation, l'organisation et l'évaluation des modules offerts. Mais dans de nombreux cas (12 sites), la PIC fait l'objet de discussions au sein des instituts, s'inscrit dans le cadre de projets ou fait partie des responsabilités d'un organe de gestion.

Sur les 27 sites ayant participé à l'enquête, 13 entretiennent des liens de collaboration avec des services spécialisés dans les domaines de la migration, de l'intégration et/ou de la PIC (question 4.6).

- 11 répondants indiquent avoir des contacts réguliers avec des services cantonaux ou fédéraux (services œuvrant dans le domaine de la PIC, commissions et groupes de projet des départements de l'instruction publique, délégués à l'intégration, services d'intégration cantonaux et régionaux, Commission fédérale des étrangers). Dans une large mesure, les contacts se limitent à l'échange d'informations, à la création de groupes de travail communs ou à une collaboration consultative.
- 6 sites collaborent avec le Centre national de ressources pour l'éducation dans une perspective globale, à savoir: la Fondation Education et Développement au service de l'enseignement. Ils indiquent que la fondation précitée accompagne et cofinance certains de leurs projets et qu'elle développe et organise des modules ou des parties de modules.
- 5 sites coopèrent avec d'autres services. Sont citées des organisations non gouvernementales (ONG) telles que Caritas, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), le National Coalition Building Institut Suisse (NCBI Suisse) ou le Village d'enfants Pestalozzi à Trogen ainsi que des troupes de théâtre, une plate-forme interreligieuse et des bibliothèques (interculturelles). Cette collaboration est notamment centrée sur le développement et l'organisation de modules ou de parties de modules, l'échange d'informations ou l'élaboration d'une base de données commune contenant des outils pédagogiques.
- 2 institutions collaborent en outre régulièrement avec d'autres hautes écoles nationales et/ou internationales. Cette collaboration se focalise sur la PIC dans la formation des enseignantes et enseignants et se traduit par des visites mutuelles, l'échange d'informations et l'intégration réciproque dans l'enseignement.
- 1 site indique qu'il associe également des spécialistes d'autres hautes écoles suisses à la conceptualisation de l'enseignement et les consulte dans le cadre de l'évaluation de l'effet de l'enseignement.
- 1 répondant mentionne que des étudiants migrants sont consultés lors de la conceptualisation de l'enseignement et le contrôle des résultats obtenus dans ce domaine.

D'autres coopérations citées dans le cadre de la formation sont présentées au chapitre 3.5.1.

Tableau 2: vue d'ensemble des curricula standard, cours obligatoires et sections PIC par site et par institution

Institution	Site/s	Curriculum standard PIC	Cours obligatoire PIC*	Responsables de la «section PIC» ^o
ASP-TI	Locarno	n.i.	n.i.	n.i.
PH FHNW	Aarau	oui	60 h	RM + Institut R&D
	Brugg	oui	90 h	RM
	Zofingue	oui	90 h	RM + crédit
	Bâle	non	0 h	RM + Institut R&D
	Liestal	oui	275 h	direction UER + direction de projet + subventions R&D
	Soleure	oui	450 h	direction UER + direction de projet
IFMES Genève	Genève	non	0 h	aucun
HEP-BEJUNE	Porrentruy	non	20 h	projet R&D
	La Chaux-de-Fo.	non	20 h	projet R&D
	Bienne	non	20 h	projet R&D
PHBern	Berne	non	env. 220 h	Institut R&D + subventions
HEP / PH FR	Fribourg	non	60 h	RM
PHGR	Coire	oui	90 h	direction UER + direction de projet
PHR	Rorschach	oui	30 h	aucun
PHSH	Schaffhouse	oui	60 h	aucun
PHS	St-Gall	oui	75 h	crédit + RM
PHTG	Kreuzlingen	oui	env. 90 h	direction UER
HEP Vaud	Lausanne	oui	env. 170 h	direction UER + RM
HEP / PH VS	Brigue	oui	90 h	aucun
	St-Maurice	oui	90 h	aucun
PHZ	Lucerne	oui	env. 65 h	groupe spécialisé + Institut R&D
	Schwyz	non	env. 30 h	aucun
	Zoug	oui	env. 110 h	direction UER + Institut R&D
PHZH	Zurich	oui	170 h	direction UER + groupe spécialisé
	Zurich-Unterstrass	oui	245 h	direction UER
FAPSE Genève	Genève	non	60 h	groupes spécialisés
Université Fribourg	Fribourg	oui	env. 45 h	aucun

Légende:

* sans les offres de formation à l'étranger (cf. à cet égard le chapitre 3.7.4)

^o sans le domaine «formation continue» (cf. à cet égard le chapitre 3.3)

RM: responsables de modules, sans les personnes enseignant la PIC de manière intégrée; les répondants indiquent cependant que les RM se chargent du développement, de la planification, de l'organisation et de la recherche en matière de PIC (questions 3.4 et 3.5 de l'enquête).

UER: unité d'enseignement et de recherche responsable de la coordination et des activités de conceptualisation transversales

3.2.6 Assurance qualité

Régulièrement, les instituts de formation vérifient dans quelle mesure la formation à la PIC est développée tant au niveau quantitatif que qualitatif.

Cette recommandation est elle aussi mise en œuvre par la plupart des sites. Ainsi 17 sur les 28 questionnaires retournés mentionnent un contrôle régulier de la formation à la PIC au niveau quantitatif et qualitatif (question 4.8 de l'enquête).

Précisons toutefois que les processus de développement de la qualité sont différents d'un site à l'autre; par ailleurs, certains répondants ne donnent aucune précision quant à leurs processus de développement de la qualité:

- les répondants de 10 sites indiquent qu'il est procédé à une évaluation des différents modules de formation au sein de leur institution (cette évaluation est en général effectuée par les étudiantes et étudiants);
- 2 sites mentionnent l'évaluation particulière des domaines d'études (p.ex. des sciences de l'éducation);
- Les répondants de 3 sites se bornent à déclarer que le contrôle de la qualité en matière de PIC est effectué régulièrement comme dans les autres domaines;
- Les répondants de 5 sites signalent que le contrôle de la formation à la PIC est effectué dans le cadre de l'évaluation globale de la formation;
- Seuls 2 répondants expliquent que le concept de formation à la PIC fait partie intégrante d'un système de développement de la qualité interinstitutionnel.

3.3 Formation initiale et continue

Principe 2 du Dossier 60 de la CDIP: la formation initiale comporte un enseignement de base en pédagogie interculturelle. La formation continue d'offrir la possibilité d'approfondir ce domaine et de s'y spécialiser.

3.3.1 Connaissances de base

Les connaissances de base sont transmises aux futurs enseignants et enseignantes dans le cadre de leur formation initiale (cf. principe. 1).

Voir chapitre 3.2

3.3.2 Programmes de formation continue

Les services de formation continue intègrent la PIC dans leurs programmes.

L'enquête ne portant que sur les institutions membres de la COHEP, elle ne présente de ce fait que leur situation par rapport à la mise en œuvre des recommandations dans le domaine de la formation continue.

Sur les 16 institutions qui ont retourné le questionnaire, 12 indiquent qu'elles proposent des offres de formation continue aux enseignantes et enseignants (18 sites⁴). Voici le genre de cours dispensés et les thèmes abordés dans le cadre de ces offres (plusieurs réponses possibles):

- Introduction à la profession dans 6 institutions: notamment, qualité de l'enseignement dans des classes hétérogènes, travail de projet «Situations scolaires difficiles», éducation inter-culturelle;
- Cours de courte durée dans 11 institutions: notamment modules PIC, français ou allemand pour les élèves de langues étrangères, appui précoce à l'école enfantine, langue standard à l'école enfantine, «observation linguistique à l'aide du linguascope», «Education et promotion des langues à l'école», «Apprendre par et pour la diversité linguistique», «Le plan d'études cadre LCO», migration, classes d'accueil, «Mondes multiples, une seule école», «Intégration – notre avenir», «Une école pour tous», «Elèves allochtones et difficultés scolaires», collaboration avec les parents, médiation culturelle, communication interculturelle, «Bâtir des ponts culturels grâce aux contes de fée», «Interdit de bifurquer à droite» (traitement du racisme et de la xénophobie), voyages d'études, Islam, enfants musulmans au sein des écoles suisses, enfants d'autres religions à l'école obligatoire et au préscolaire, les Balkans, introduction à la langue et à la culture albanaises, «Je suis yougo, et après?», cours de formation continue sur mesure, internes à l'école;
- Cours de longue durée dans 2 institutions: projets interculturels, pluralité en tant que thème central, allemand langue seconde à l'école enfantine;
- EPD ou CPD dans 3 institutions: EPD Pédagogie scolaire (comportant des parts de formation en PIC), CPD Allemand langue seconde, CPD Culture scolaire (comportant un module «allemand langue seconde»), CPD Ethique et religions, CPD Migration et succès scolaire;
- Autres offres dans 4 institutions: possibilité offerte aux enseignantes et enseignants de participer à des études d'approfondissement dans le domaine de la PIC; formation continue dans le domaine «Sensibilisation à l'hétérogénéité», formation continue des enseignants LCO.

Quelques répondants indiquent en outre que des offres de formation continue dans le domaine de la PIC sont en planification au sein de leur institution ou que l'intégration des établissements cantonaux de formation des enseignants au sein des hautes écoles pédagogiques doit prochainement être effectuée.

Concernant les cours de courte durée, il est indiqué que certains d'entre eux ont eu beaucoup de succès (p.ex. Introduction à la langue et à la culture albanaises), mais que d'autres n'ont pas pu avoir lieu en raison du manque d'intérêt (p.ex. «Mondes multiples, une seule école»).

Dans leur majeure partie, les offres précitées sont facultatives.

⁴ Un des sites n'a pas répondu à cette question.

3.3.3 Responsables de projet et groupes de projet dans la formation continue

Des directeurs et directrices, de projets ou des groupes de travail se chargent d'élaborer des cours pratiques sur la PIC, orientés sur l'actualité et offerts dans le cadre de ces services de formation continue.

Comme l'intégration de la formation continue des enseignantes et enseignants dans les établissements de formation à l'enseignement du degré tertiaire (institutions membres de la COHEP) n'est pas encore achevée et qu'on n'a pas explicitement posé de question sur cette recommandation, cette enquête ne peut donner que des informations sur la mise en œuvre de ce principe dans deux sites. Il s'agit de (1) l'Institut de formation continue au sein de la haute école pédagogique de Berne et de (2) l'Institut de formation continue et d'orientation/conseil de la FHNW d'Argovie qui ont retourné un questionnaire séparé. Chacun de ces deux instituts a constitué un groupe de travail responsable de la planification, du développement et de la réalisation d'offres de formation continue dans le domaine de la PIC et visant la conceptualisation commune des offres de formation en matière de PIC.

3.4 Formation spécifique et enseignement intégré

Principe 3 du Dossier 60 de la CDIP: la formation relative à la PIC se fait d'une part lors de cours spécifiques, et d'autre part s'intègre dans différentes branches (notamment la didactique des disciplines, la psychologie, la pédagogie).

3.4.1 Cours spécifiques de PIC et formateurs spécialisés

Le programme d'études offre des cours spécifiques donnés par des formatrices et formateurs spécialisés.

Sur la base des réponses reçues, on peut supposer que tous les sites mettent cette recommandation en œuvre dans l'ensemble des catégories de formation (voir Illustration 1 et Illustration 2).

A l'exception d'un site, la totalité d'entre eux disposent de formateurs et formatrices actifs dans le domaine de la PIC. En chiffres absolus, il s'agit de 1 à 10 personnes par site et, en chiffres relatifs de 7 à 125 étudiants par année et par formateur de PIC. Précisons à ce sujet que les formateurs de PIC ont différents domaines de spécialisation (question 5.1 de l'enquête) et font partie de différentes UER :

- environ 30 % de l'UER Pédagogie, sciences de l'éducation, psychologie
- environ 20 % de l'UER Langues et littératures allemandes, françaises et anglaises
- environ 9 % de l'UER Sociologie, ethnologie, traditions populaires
- environ 9 % de l'UER Théologie, religion, pédagogie religieuse
- environ 6 % de l'UER Pédagogie interculturelle, hétérogénéité
- environ 5 % de l'UER Géographie, connaissances de l'environnement

- environ 4 % de l'UER Pédagogie spécialisée
- environ 3 % de l'UER Histoire, histoire sociale
- environ 3 % de l'UER Musique
- environ 2 % de l'UER Philosophie, éthique
- environ 5 % divers

3.4.2 La PIC en tant que thème transversal

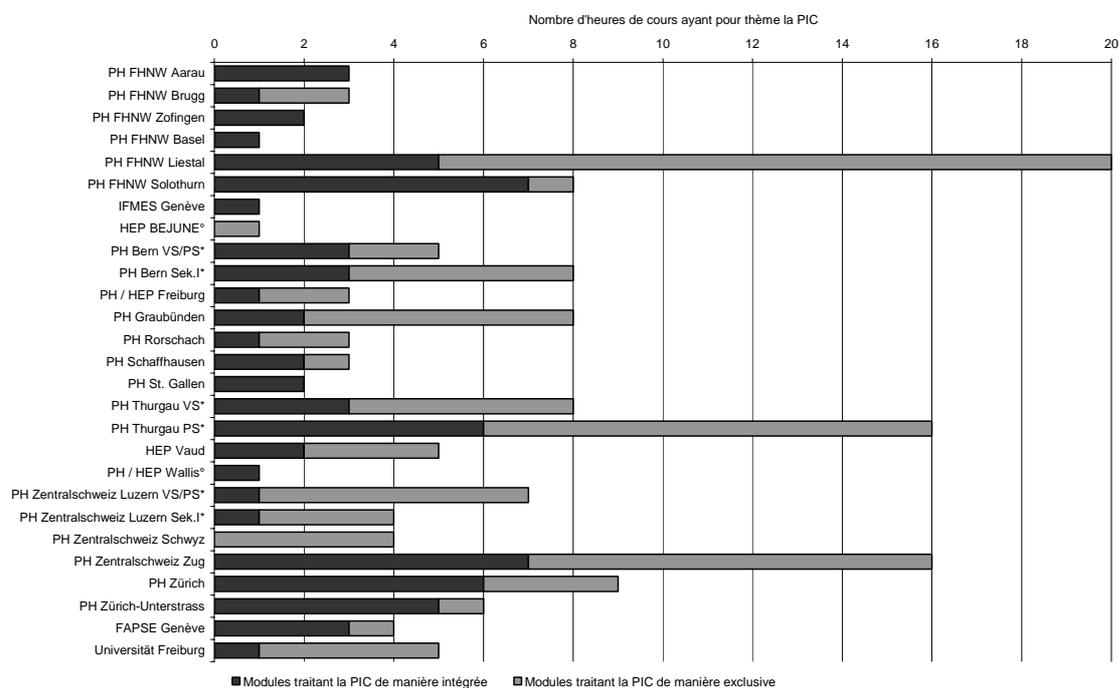
Les formateurs et formatrices de toutes les branches tiennent compte des thèmes relatifs à la PIC dans la préparation et l'enseignement de leurs cours. Cela implique qu'ils aient bénéficié d'une formation continue dans ce domaine (cf. principe 4).

L'application de ce principe varie d'un site à l'autre (cf. Illustration 2):

- 7 sites indiquent que la PIC est exclusivement enseignée dans le cadre de cours spécifiques;
- 16 sites mentionnent, en plus des cours spécifiques à la PIC, des modules abordant des thèmes relatifs à la PIC; celle-ci est également traitée de manière intégrée;
- 4 sites offrent exclusivement des modules traitant la PIC de manière intégrée.

En raison des commentaires figurant sur les questionnaires, il faut toutefois relativiser ces résultats:

- concernant les éléments de PIC faisant partie intégrante des modules, certains répondants soulignent qu'il ne s'agit là que d'estimations très approximatives;
- certains répondants soulignent qu'ils n'ont pas mentionné tous les modules tenant compte de la PIC pour les raisons suivantes: a) leur nombre est trop élevé, b) pour pouvoir tous les citer, il aurait fallu procéder à des enquêtes internes;
- d'autres répondants, comme ceux de Liestal ou de Zoug, indiquent qu'ils ont effectué une enquête interne, ce qui ressort clairement des résultats;
- Les répondants de Bâle, de Zurich Unterstrass et de Suisse centrale signalent que la PIC est non seulement offerte dans le cadre des modules mentionnés, mais aussi comme thématique transversale traitée dans le cadre d'autres cours, ce qui est explicitement mentionné dans le plan d'études (par exemple comme thème dominant dans le courant d'un semestre, devant apparaître dans chaque module ou comme thématique transversale abordée dans les modules linguistiques; ces sites indiquent en outre que l'intégration de la PIC est pour eux un élément essentiel).
- Par ailleurs, les répondants d'IFMES soulignent que leur institution ne dispose pas de concept de PIC tandis que ceux de Lausanne indiquent que la PIC est traitée par un petit groupe de formateurs, mais ne fait pas partie de programmes transversaux.



° Même nombre d'heures dans tous les sites

* Nombre d'heures différent suivant les catégories de formation

Illustration 2: nombre d'heures de cours ayant pour thème la PIC, par établissement de formation à l'enseignement, sans compter les offres de formation à l'étranger (déclaration des institutions)

(Concernant la recommandation relative à la formation continue des formateurs en matière de PIC: voir chapitre 3.5.)

3.4.3 Assurance qualité

Des régulations sont opérées pour voir si la PIC est suffisamment intégrée aux différentes disciplines (cf. principe 1).

Voir chapitre 3.2

3.5 Formation des formateurs et formatrices

Principe 4 du Dossier 60 de la CDIP: la formation à la PIC est assurée par des spécialistes du domaine. Pour l'intégration de la PIC dans les différentes branches de la formation, les formateurs et formatrices bénéficient de cours de formation continue dans le domaine.

3.5.1 Collaboration avec des services spécialisés

Les instituts de formation collaborent avec des services spécialisés et l'université pour organiser et réaliser la formation dans le domaine de la PIC. Certains modules particuliers sur la PIC sont enseignés par des spécialistes ou préparés en étroite collaboration avec eux.

Tandis que 13 sur 27 sites collaborent avec des services spécialisés dans les domaines de la migration, de l'intégration et/ou de la pédagogie interculturelle (cf. chapitre 3.2.5), 19 d'entre eux consultent en outre des spécialistes extérieurs dans le cadre de l'enseignement de la PIC (cf. question 5.4 de l'enquête).

Concernant les spécialistes consultés en matière d'enseignement de la PIC, les répondants citent les personnes suivantes:

- représentantes et représentants des services spécialisés, offices, états-majors ou inspectoriats cantonaux (œuvrant dans les domaines des écoles multiculturelles, de l'intégration et des questions de migration) (cité 8 fois);
- enseignantes et enseignants ou directions d'écoles socio-culturellement hétérogènes disposant de projets de développement spéciaux (cité 6 fois);
- traducteurs et traductrices ou assistantes et assistants sociaux et/ou services de placement cantonaux dont font partie les personnes précitées (cité 6 fois);
- personnel spécialisé au sein d'associations (Association des couples et des parents binationaux, communauté israélite, communauté hindoue, associations islamiques, association kurde et alévite, Maison des religions, Berne, Centre Social Protestant, Appartenances) (cité 6 fois);
- personnel spécialisé dans le domaine du bilinguisme et du plurilinguisme (cité 6 fois);
- personnel spécialisé /formateurs formatrices d'autres hautes écoles pédagogiques (également de l'étranger) (cité 5 fois);
- personnes migrantes, groupes de parents issus de milieux migrants (cité 5 fois);
- spécialiste dans les domaines de la PIC, la migration, l'ethnologie (cité 5 fois);
- acteurs culturels issus de milieux migrants (écrivains, musiciennes, cuisiniers) (cité 4 fois);
- personnel spécialisé au sein de fondations (formation et développement, culture et développement, Académie suisse pour le développement, Pour l'accueil des requérants d'asile) (cité 4 fois);
- personnel spécialisé au sein d'œuvres d'entraide (OSAR, EFER, Caritas, Village d'enfants Pestalozzi à Trogen, Terre des Hommes, Asylbrücke) (cité 4 fois);
- personnel spécialisé au sein d'autres organisations œuvrant dans le domaine de la migration et de l'intégration (centre d'intégration pour migrantes et migrants, centres de rencontres interculturelles) (cité 3 fois);
- représentantes et représentants de bibliothèques interculturelles (cité 2 fois);
- enseignantes et enseignants LCO (cité 2 fois);
- personnel spécialisé au sein de consulats (cité 1 fois);
- personnel spécialisé au sein de centres de requérants d'asile (cité 1 fois).

3.5.2 Formation des formateurs et formatrices

Une formation continue est offerte aux formateurs et formatrices des instituts, afin de les sensibiliser à cette problématique et de leur donner les moyens d'intégrer certains aspects de la PIC aux différentes disciplines enseignées.

Sur la base des réponses reçues, on peut dire que cette recommandation n'a été mise en œuvre que dans 8 sur 27 sites.

Sur ces 8 sites, 5 donnent des informations supplémentaires sur les formations offertes au sein de leur établissement :

- Bâle et Zurich indiquent qu'ils offrent des CPD;
- la HEP Fribourg mentionne un cours de formation continue ayant pour thème les enfants de migrants, offert par l'Université de Fribourg;
- Schaffhouse et Zurich-Unterstrass offrent des cours de formation continue relativement à l'enseignement intégratif, les approches de recherche sur l'immigration, les études de genre et les Cultural Studies.

En outre, les répondants de 2 sites précisent que leurs formateurs suivent des formations continues en dehors de leur institution et que celles-ci reposent sur des initiatives personnelles.

Un site mentionne un cours de formation unique rendu possible grâce au financement du Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'Homme.

3.6 Connaissances scientifiques/attitudes et représentations/savoirs d'action

Principe 5 du Dossier 60 de la CDIP: la formation a pour objectif la transmission de compétences qui allient ces trois domaines. L'acquisition d'un savoir et de moyens d'action, ainsi que le travail sur les attitudes et les représentations doivent être étroitement reliés entre eux.

3.6.1 Réflexion des futurs enseignants sur leur propre biographie, leurs rencontres et leurs expériences

Les futurs enseignants et enseignantes sont encouragés à se situer et à réfléchir sur leurs attitudes, représentations et valeurs personnelles, en les replaçant dans le contexte de leur propre biographie, de leurs rencontres et de leurs expériences.

Tous les sites, à l'exception de celui de Bâle, indiquent qu'ils offrent à leurs étudiantes et étudiants la possibilité de rencontrer des personnes et/ou de vivre des situations de cultures différentes (question 7.6 de l'enquête).

Outre les possibilités de rencontres avec des spécialistes extérieurs qui sont consultés dans le cadre de l'enseignement de la PIC (cf. chapitre 3.5.1) et les possibilités d'échanges internatio-

naux (cf. chapitre 3.7.4), 17 sur 27 sites évoquent qu'ils offrent à leurs étudiantes et étudiants la possibilité de rencontrer des personnes et/ou de vivre des situations de cultures différentes en Suisse. Sont cités comme exemples des travaux d'études spéciaux, la visite d'organisation, les rencontres effectuées dans le cadre de stages ou les nombreuses possibilités d'échanges au sein de groupes d'études hétérogènes, dans un environnement multiculturel ou au-delà des frontières linguistiques de Suisse.

3.6.2 Expériences dans des classes hétérogènes/multiculturelles

Les futurs enseignants et enseignantes auront l'occasion, pendant leur formation initiale déjà, d'acquérir une expérience dans des classes hétérogènes/multiculturelles et de mettre sur pied et exercer des stratégies d'action efficaces (introduction d'au moins un stage pratique encadré dans une classe ou une école hétérogène/multiculturelle p.ex.).

La possibilité des futurs enseignants et enseignantes de faire des expériences dans des classes hétérogènes/multiculturelles au cours de leur formation initiale dépend largement du contexte social dans lequel évolue leur établissement de formation. Seuls 6 sur les 27 sites ayant répondu à l'enquête mentionnent qu'un stage dans une classe hétérogène est obligatoire (cf. question 7.4 de l'enquête). Certains répondants des 21 sites restants mentionnent toutefois que la réalité dans les écoles est telle que les futures enseignantes et enseignants effectuent dans la plupart des cas un stage dans une classe hétérogène/multiculturelle.

3.7 «Expérimenter l'étranger» au sein même des institutions

Principe 6 du Dossier 60 de la CDIP: plutôt que de rechercher et «d'observer l'étranger» à l'extérieur, en dehors des instituts de formation, l'hétérogénéité et la pluralité culturelle doivent être expérimentées au sein même des établissements.

3.7.1 Etudiantes et étudiants ayant une biographie multiculturelle

En supprimant certains obstacles administratifs et psychosociaux, on peut faciliter l'accès à la formation pédagogique de personnes à la biographie multiculturelle.

Seul un quart des sites répondent à la question de savoir si les institutions ont pris des mesures spéciales en vue de faciliter aux étudiantes et étudiants dont la langue première est différente de la langue d'enseignement (biographie multiculturelle⁵) l'accès à la formation à l'enseignement mesures spéciales pour faciliter l'accès à la formation à l'enseignement (voir question 7.1 de l'enquête). Les mesures prises sont les suivantes:

- soutien dans la langue d'enseignement (cité 3 fois; dans un des sites, les étudiants participent aux frais);

⁵ Comme le terme «biographie multiculturelle» n'est pas assez pertinent dans le cadre d'une enquête, nous avons parlé d'étudiants et de formateurs dont la langue première est différente de la langue d'enseignement.

- multilinguisme des institutions (cité 2 fois);
- encadrement et coaching des étudiantes et étudiants issus de milieux migrants, mais il n'est pas possible de leur accorder des facilités lors des études: ainsi, un grand nombre d'entre eux échouent en raison de la langue (cité 1 fois);
- possibilité de prolonger la formation d'un semestre (cité 1 fois);
- utilisation d'un moyen d'enseignement particulier permettant l'ouverture de l'enseignement à différentes langues (cité 1 fois).

En réponse à la question relative au pourcentage des étudiantes et étudiants dont la langue première est différente de la langue d'enseignement (question 7.3 de l'enquête), seuls 2 sites indiquent que 10 % de leurs étudiants parlent une autre langue tandis que cette part se situe entre 6 et 10 % dans 6 sites (voir Illustration 3)⁶.

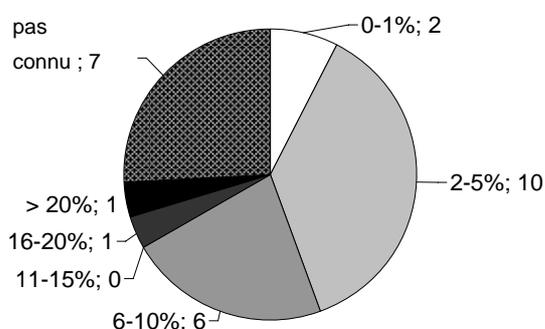


Illustration 3: nombre de sites en fonction de la part des étudiantes et étudiants dont la langue première est différente de la langue d'enseignement

Les institutions bilingues précisent quant à elles qu'elles ne peuvent pas répondre à cette question. Le pourcentage des étudiants dont la langue première est différente de celle d'enseignement dépend de la perspective adoptée et se situe entre 15 et 80 %.

3.7.2 Enseignement de la langue et de la culture d'origine

L'enseignement de la langue et de la culture d'origine devrait être intégré dans la formation des enseignants et enseignantes.

Seuls 2 des 27 sites indiquent que la «langue et la culture d'origine» (LCO) doit être intégrée dans la formation des enseignantes et enseignants (cf. chapitre 3.5.1). Certains d'entre eux précisent que la LCO est abordée dans la formation, par exemple lors de l'étude

- de différents modèles d'enseignement LCO
- du plan d'études cadre LCO du canton de Zurich (cf. direction de l'instruction du canton de Zurich, 2003) ou
- des résultats de recherche sur l'efficacité de la LCO (cf. Haenni Hoti, 2006; Caprez-Kompàk & Selimi, 2006)

⁶ Selon les indications de la COHEP (2006), le pourcentage des étudiantes et étudiants étrangers inscrits dans les hautes écoles pédagogiques est de 5%.

3.7.3 Formateurs et formatrices ayant une biographie multiculturelle

Selon le thème et la discipline, la formation devrait faire appel à des personnes compétentes ayant une biographie multiculturelle.

En réponse à la question relative au pourcentage des formateurs et formatrices dont la langue première est différente de la langue d'enseignement (question 7.3 de l'enquête), seuls 4 sites indiquent que celui-ci dépasse 5 % (cf. Illustration 4)⁷. Précisons toutefois à cet égard, que la majeure partie des formateurs et formatrices dont la langue première est différente de celle d'enseignement sont sans doute responsables de l'enseignement des langues.

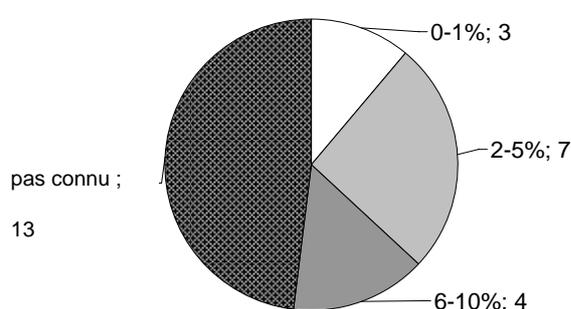


Illustration 4: nombre de sites en fonction de la part des formateurs et formatrices dont la langue première est différente de la langue d'enseignement

3.7.4 Echanges d'étudiantes et étudiants et de formateurs et formatrices

Les programmes de recherche européens (Socrates) peuvent favoriser les échanges d'étudiantes et étudiants et de formateurs et formatrices.

Sur 27 sites, 16 indiquent que les formateurs et les formatrices ont la possibilité de participer à des programmes d'échanges internationaux (question 5.2 de l'enquête). Dans 23 sites, la participation à de tels programmes est possible pour les étudiantes et étudiants (question 7.5 de l'enquête).

L'échange d'étudiantes et étudiants dépasse toutefois largement les possibilités offertes par les programmes de l'Union européenne.

- Les répondants d'une institution indiquent que leurs étudiantes et étudiants ont la possibilité d'effectuer un semestre dans des universités situées hors de l'Europe.
- 2 sites mentionnent la possibilité des étudiantes et étudiants d'effectuer un ou deux semestres de mobilité dans une haute école suisse. Au sein de la HEP Valais, tous les étudiants et étudiantes qui souhaitent obtenir un diplôme bilingue doivent obligatoirement effectuer deux semestres d'études dans un canton de langue différente⁸.

⁷ Selon les indications de la COHEP, il n'existe pas encore de chiffres sur le pourcentage des formateurs étrangers dispensant des cours au sein des hautes écoles pédagogiques.

⁸ Ces possibilités de rencontres doivent en réalité être plus nombreuses. Il faut interpréter ce résultat dans ce sens que la collaboration entre les responsables de PIC avec les responsables de la mobilité est insuffisante dans certains sites.

- Les répondants de 6 sites évoquent la possibilité des étudiantes et étudiants d'effectuer des voyages d'étude ou de participer à des projets d'étude à l'étranger. Sont explicitement nommés des voyages d'étude en Bosnie, en Thaïlande, à Cuba (Liestal), en Roumanie (St-Gall), au Kosovo, au Burkina Faso (Vaud), en Bosnie, au Kenya, en Gambie, au Burundi, en Inde, en Mongolie, au Panama, au Brésil, etc. (Lucerne et Zoug), en Bosnie, en Macédoine, au Kosovo (Zurich).
- 7 sites offrent des stages pratiques à l'étranger. Sont ainsi nommés l'Italie, l'Espagne, la Thaïlande, le Ghana, le Mexique, le Pérou, le Chili, l'Allemagne, la Roumanie, le Pakistan, les Etats-Unis, Cuba (Liestal), la Colombie (Valais) ainsi que la Macédoine, la France, l'Australie (Lucerne, Schwyz, Zoug).
- Les répondants de 5 institutions réunissant 9 sites signalent en outre des programmes d'échanges propres avec des hautes écoles à l'étranger. Ainsi, Liestal coopère avec les Etats-Unis et Cuba, la BEJUNE avec Madagascar, les Grisons avec le Maroc, la Thurgovie avec l'Allemagne, la Suisse centrale avec la Tanzanie (échange de formateurs et formatrices) et la Macédoine.
- Les répondants d'une institution signalent en outre des coopérations intercantionales et des séjours à l'étranger dans le cadre des programmes Comenius; ces projets portent sur les sujets suivants: la comédie musicale et l'interculturalité.
- Par ailleurs 4 institutions réunissant 6 sites évoquent des possibilités de rencontres avec des étudiants ou des formateurs provenant d'une haute école étrangère ou d'une haute école établie dans une autre région linguistique de Suisse.
- Enfin, on nomme également la possibilité d'effectuer des séjours à l'étranger; ceux-ci sont obligatoires pour les futurs enseignants et enseignants étudiant une discipline linguistique.

Toutes les offres d'échanges sont facultatives. Pour l'étude de certaines disciplines ou de certains modules, elles sont facultatives. Généralement, elles sont prises en compte dans le cadre de la reconnaissance des acquis et des qualifications.

3.8 Développement de la recherche (appliquée) concernant la PIC

Principe 7 du Dossier 60 de la CDIP: il est nécessaire de développer la recherche (appliquée) concernant la PIC dans le domaine «recherche et développement» des hautes écoles pédagogiques.

3.8.1 Spécialisation en PIC

Les départements «recherche et développement» prévus dans les hautes écoles pédagogiques devraient développer une spécialisation en «PIC et formation des enseignantes et enseignants». Le domaine de la PIC doit notamment contribuer à la professionnalisation de leur formation.

Les centres de recherche et développement de 6 institutions se consacrent à des questions ayant trait à l'interculturalité (cf. Vogel, 2006):

- FHNW: Institut de recherche et développement, sites d'Aarau et de Bâle⁹:
 - hétérogénéité, diversité
 - lecture, médias, langue
- HEP Berne: Centre de recherche et développement
 - hétérogénéité dans l'éducation
 - enseignantes et enseignants et évolution sociale
 - migration et relations interculturelles
 - recherche en matière de migration, recherche dans le domaine de l'apprentissage
- HEP BEJUNE
 - hétérogénéité linguistique, culturelle et sociale des élèves
- HEP Schaffhouse
 - intégration d'enfants de langue étrangère (prévu en 2006)
- HEP Valais
 - bilinguisme
- HEP de Suisse centrale: Institut de R&D pour l'école et l'hétérogénéité, Lucerne
 - hétérogénéité
- HEP de Suisse centrale, Institut de R&D pour la collaboration internationale dans les questions éducatives, Zoug
 - interculturalité
 - mobilité
 - collaboration en matière de développement pédagogique
- Université de Genève
 - approches interculturelles de l'éducation: anthropologie de l'éducation et psychologie interculturelle
 - approches interculturelles en éducation: identités, appartenances, plurilinguisme et pluriculturalisme
 - didactique des langues et formation des enseignants: analyse du français enseigné

En outre, les répondants de 2 sites indiquent que des moyens financiers sont mis à dispositions pour certains projets de recherche et de développement dans le domaine de la PIC (cf. Tableau 2).

Le rapport de Vogel (2006) ne montre pas clairement quels départements de R&D se consacrent à la PIC dans la formation des enseignantes et enseignants. Il y a cependant des indices selon lesquels les projets mentionnés par les HEP Berne, les HEP BEJUNE, la HEP de Suisse centrale et l'Université de Genève ont trait à la PIC.

On peut supposer que les départements de R&D cités contribueront de manière substantielle à la professionnalisation de la formation des enseignantes et enseignants dans le domaine de la PIC (deuxième partie des recommandations de mise en œuvre), notamment si la mise en réseau avec d'autres établissements de formation des enseignantes et enseignants aboutit.

⁹ Les deux thèmes de recherches suivants ont été indiqués sur le questionnaire retourné: (1) Compétences littérales et socialisation littéraire des adolescents issus de mondes éloignés de l'écriture; (2) Soutien linguistique pour enfants migrants à l'école infantine.

3.8.2 Coopération avec des instituts de R&E

Pour réaliser ces objectifs, les hautes écoles pédagogiques collaborent avec les universités et les services spécialisés en PIC.

Cette recommandation semble, dans une large mesure, être mise en œuvre au sein des hautes écoles pédagogiques. Concernant les projets de R&D de tous les établissements de formation à l'enseignement, Vogel (2006) précise ce qui suit: «Les projets de coopération sont au nombre de 135 (sur 210). Les universités semblent les partenaires privilégiés (...). En effet, 60 unités de R&D coopèrent avec des universités et 46 avec d'autres hautes écoles pédagogiques.» (p. 55) Les projets dans le domaine de la PIC sont en premier lieu eux aussi des projets de coopération.

3.9 Enseignantes et enseignants spécialisés

Comme les formations dans le domaine de la pédagogie spécialisée, sont en majeure partie des formations continues et que celles-ci sont non seulement offertes par des hautes écoles pédagogiques, mais aussi par des institutions indépendantes, les résultats y relatifs sont traités ci-après dans une analyse à part.

Nous avons reçu des questionnaires et des indications concernant les catégories d'enseignants et les institutions mentionnées ci-après:

- A. Enseignantes et enseignants spécialisés de la HfH de Zurich
- B. Enseignantes et enseignants spécialisés de l'ISP de la FHNW, Bâle
- C. Thérapeutes en psychomotricité de l'ISP de la FHNW, Bâle
- D. Logopédistes de l'Institut de pédagogie spécialisée et de psychologie de l'ISP de la FHNW, Bâle
- E. Educateurs et éducatrices précoces spécialisés de l'ISP de la FHNW, Bâle

Les institutions offrent aux catégories d'enseignants susmentionnés les contenus de PIC suivants:

- A. La HFH Zurich considère la PIC comme une thématique transversale. Il est ainsi précisé dans le programme de la haute école que «les contenus de pédagogie interculturelle ne font pas l'objet d'un module particulier, mais font partie intégrante de l'ensemble des modules» (p. 67). La haute école propose néanmoins un module consacré à la PIC, intitulé «Migration, famille et école» et représentant 90 heures de travail, ainsi que trois modules (dont deux dans le domaine des langues) comportant des éléments de PIC et comprenant 90 heures de travail. Ces quatre modules sont obligatoires pour tous les étudiant(e)s. S'il n'y a pas de collaboration conceptuelle avec les services spécialisés dans ce domaine, la haute école confie l'enseignement des contenus de PIC à des spécialistes extérieurs. L'atteinte de compétences dans le domaine de la PIC est validée par des contrôles. La haute école permet en outre à ses étudiants «d'expérimenter avec l'étranger», d'une part en offrant des possibilités d'échanges d'étudiants ou de formateurs, d'autre part en organisant des rencontres avec des personnes de différentes cultures dans le cadre des études. La haute

école a officiellement désigné une personne chargée de gérer le secteur de la PIC. D'autres personnes s'occupent cependant également de ce domaine.

- B. La filière de formation des enseignant(e)s spécialisé(e)s de l'ISP Bâle offre un module obligatoire intitulé «Procédés de diagnostic A: allemand langue seconde». Celui-ci comprend 180 heures de travail dont 15 sont explicitement réservées à la PIC. Aucun autre module ne met l'accent sur la PIC: «La filière de formation des enseignant(e)s spécialisé(e)s comprend en principe toutes les questions ayant trait à l'enseignement spécialisé. Comme la PIC n'est pas une mesure de pédagogie spécialisée et devrait, par conséquent, faire partie intégrante de la formation initiale, elle n'est pas spécialement valorisée dans le cadre de la formation à l'enseignement spécialisé» (responsable PIC, cas B).
- C. La filière de formation des thérapeutes en psychomotricité de l'ISP Bâle offre un cours intitulé «Sensibilisation aux autres cultures», donné par une spécialiste extérieure. En outre, les praticiens formateurs abordent la PIC en contact direct avec les enfants.
- D. Dans le cadre de la filière de formation des logopédistes de l'ISP Bâle, les cours abordant la PIC se limitent à la thématique des langues (plurilinguisme, apprentissage des langues et troubles du langage). Les valeurs et les comportements sont en outre évoqués dans le cours «Pédagogie spécialisée différentielle».
- E. La filière de formation des éducateurs et éducatrices précoces spécialisés de l'ISP Bâle offre un cours obligatoire sur la «Pédagogie spécialisée dans les familles et avec des spécialistes» comprenant 540 heures de travail, dont 180 sont explicitement consacrées à des éléments de PIC.

Synthèse et discussion

Il faudrait ajouter un élément lié aux apprentissages disciplinaires et à l'élargissement du champ des connaissances que permettent les approches interculturelles.

(Responsable de PIC, cas 28)

Une synthèse des résultats figurant dans le chapitre précédent et mettant en évidence la situation actuelle de la pédagogie interculturelle au sein des hautes écoles pédagogiques et des établissements universitaires de formation des enseignantes et enseignants est présentée ci-dessous et complétée par quelques commentaires. Cette manière de procéder permettra d'énoncer quelques critères sur la base desquels il sera possible de formuler des recommandations sur la future mise en œuvre de la PIC dans la formation des enseignantes et enseignants (cf. COHEP, 2007b).

4.1.1 Concept de PIC

Le concept de PIC formulé dans le Dossier 60 de la CDIP est largement approuvé. Sa mise en œuvre au sein des différentes institutions varie toutefois fortement. Dans certains cas, le concept a même subi des modifications. Ainsi, les uns relèvent particulièrement les aspects sociologiques et s'adonnent à des réflexions sur la diversité des socialisations et des constructions sociales selon les contextes dans lesquels un individu évolue. Pour eux, la PIC fait partie intégrante de l'«hétérogénéité» ou de la «pédagogie de la pluralité», la culture et l'origine nationale devenant ainsi une parmi les nombreuses différences possibles tandis que la notion de pédagogie interculturelle disparaît presque entièrement. A contrario, les autres visent à promouvoir les compétences interculturelles, l'éducation antiraciste, l'apprentissage interreligieux et la création de modèles d'apprentissage des langues.

Les réponses reçues donnent l'impression que la formation des enseignantes et enseignants aux approches interculturelles semble avoir de nombreuses, voire trop de significations. Parmi celles-ci, il n'y a peut-être rien qui la distingue vraiment, d'où l'on ne voit pas la nécessité d'en faire un domaine pédagogique annexe.

4.1.2 Caractère obligatoire

Comparé à d'anciennes enquêtes sur la formation des enseignantes et enseignants aux approches interculturelles en Suisse (cf. vue d'ensemble donnée dans CDIP, 2000, p. 10 et s.), on constate que le caractère obligatoire des différents cours de PIC proposés par les institutions s'est sensiblement accru. A quelques exceptions près, l'ensemble des établissements de formation des enseignantes et enseignants offrent, pour toutes les catégories d'enseignantes et enseignants, des modules obligatoires dans le domaine de la PIC et, dans deux tiers des sites, la PIC fait également partie intégrante des standards de formation. En outre, l'enquête montre que certaines institutions offrent toutes une série de cours à option dans ce domaine. Pour un quart d'entre elles, cette offre correspond à 300 heures, tandis que pour 40%, celle-ci

est de 200 heures. Les étudiantes et étudiants ont ainsi la possibilité de se spécialiser dans le domaine de la PIC pour y acquérir des compétences approfondies qu'ils pourront faire valoir à l'école et ainsi créer un effet multiplicateur.

Les réponses données révèlent que le caractère obligatoire de la formation à la PIC s'est notamment accru en raison de la réforme de Bologne et de la modularisation des filières de formation. En outre, il est également à l'origine du contrôle des prestations pour l'ensemble des modules d'études. Par ailleurs, le Dossier 60 (cf. CDIP, 2000) ainsi que les dispositions des règlements de la CDIP concernant la reconnaissance des diplômes de haute école (cf. 1999a, 1999b) ont sans doute eux aussi contribué à la mise en œuvre de la PIC au sein de la formation des enseignantes et enseignants et à l'assurance de la qualité dans ce domaine.

La recommandation selon laquelle une personne est responsable du domaine de la PIC dans chaque institut de formation (cf. CDIP 2000) devrait être complétée. S'il est vrai que, dans la plupart des sites, il existe une personne responsable du domaine de la PIC ou de l'hétérogénéité, cette responsabilité se limite à quelques modules. Dans de nombreux cas, les ressources mises à disposition sont insuffisantes pour financer les fonctions de coordination ou de médiation. Ainsi, moins de la moitié des sites entretiennent une collaboration régulière avec des services concernés par les questions de migration, d'intégration et/ou de PIC.

4.1.3 Formation initiale et continue

Dans le sillage de la mise en place des hautes écoles pédagogiques en Suisse, la pédagogie interculturelle a trouvé sa place dans la formation initiale de la presque totalité des établissements de formation à l'enseignement. Si elle y est obligatoire, la part qui lui est réservée varie largement d'un établissement à l'autre (cf. Chapitre 4.1.2). Ainsi, il existe une grande divergence d'opinions en ce qui concerne l'importance qu'il faut accorder à la PIC dans la formation initiale et les éléments de PIC qui doivent être intégrés dans la formation continue.

Même si l'enquête ne permet pas de fournir des indications d'ordre général sur la formation continue, elle révèle toutefois qu'il existe déjà plusieurs offres d'approfondissement et de spécialisation dans le domaine de la PIC. Preuves en sont les différents CPD lancés dans ce domaine, notamment: «Allemand langue seconde», « Ethique et religions» ou «Migration et succès scolaire». Ces cours permettent en outre de former des spécialistes en matière de migration et d'éducation qui ont ainsi la possibilité de faire bénéficier les institutions de leurs savoirs.

4.1.4 Formation spécifique et enseignement intégré

La formation relative à la PIC de la majeure partie des institutions se fait lors de cours spécifiques ou s'intègre dans différentes disciplines étudiées par les futurs enseignants et enseignantes. Précisons à cet égard que les différences entre les institutions sont considérables: tandis que les unes offrent exclusivement des cours spécifiques, les autres intègrent la PIC dans les branches d'études.

Pour que la PIC puisse devenir une thématique transversale et ainsi faire partie intégrante des différentes branches d'études, l'ensemble des formateurs et formatrices devraient bénéficier d'une formation continue dans ce domaine ou y être sensibilisé. (cf. Chapitre 4.1.5).

4.1.5 Formation des formateurs et formatrices

En Suisse, les offres de formation initiale et continue en pédagogie spécialisée, destinées aux spécialistes en pédagogie interculturelle ou aux formateurs et formatrices des établissements de formation des enseignantes et enseignants, restent faibles. Rares sont les institutions citant des offres de formation continue internes s'adressant aux formateurs et formatrices dans le domaine de la PIC.

Si, dans la plupart des nouvelles institutions, les formateurs et formatrices disposent d'un diplôme de haute école¹⁰, seul un tiers des formateurs et formatrices en matière de PIC possèdent un diplôme en sciences de l'éducation ou en psychologie. Comme, à l'exception de l'Université de Genève, la pédagogie interculturelle n'est pas institutionnalisée dans les hautes écoles suisses, la formation des spécialistes de PIC dépend largement de leur initiative personnelle: généralement, ils sont obligés d'avoir recours à des formations continues offertes à l'étranger ou de se former en autodidacte. Les nouveaux CPD (voir Chapitre 4.1.3) offerts par les hautes écoles pédagogiques pourraient former une première étape vers la professionnalisation des formateurs et formatrices (de PIC) au sein des établissements de formation des enseignantes et enseignants. L'avenir nous montrera si les formateurs et formatrices auront recours à de telles offres.

La majeure partie des établissements de formation des enseignantes et enseignants font appel à des spécialistes extérieurs dans le cadre de l'enseignement de la PIC. Précisons toutefois que la définition donnée au terme «spécialiste» varie très fortement d'une institution à l'autre.

4.1.6 Connaissances scientifiques/attitudes et représentations/savoirs d'action

Presque tous les sites indiquent qu'ils offrent à leurs étudiantes et étudiants la possibilité de rencontrer des personnes et/ou des situations de cultures différentes afin de les encourager à se situer et à réfléchir sur leurs attitudes, représentations et valeurs personnelles. La moitié d'entre eux indiquent que ces possibilités sont offertes à proximité des établissements. Précisons néanmoins que la possibilité d'acquérir une expérience dans des classes hétérogènes ou multiculturelles dépend largement du contexte local.

4.1.7 «Expérimenter l'étranger» au cours de la formation

Les étudiantes et étudiants ainsi que les formateurs et formatrices ayant une biographie multiculturelle restent l'exception au sein des établissements de formation des enseignantes et enseignants. Il en est de même à propos du recul des obstacles concernant l'accès de telles personnes à la formation à l'enseignement. On peut en conclure que non seulement les écoles suisses mais aussi les établissements de formation des enseignantes et enseignants semblent cultiver «les traditions monolingues et monoculturelles» (cf. Gogolin 1994).

La plupart des institutions indiquent que les étudiantes et étudiants ont la possibilité de participer à des programmes d'échanges internationaux. Dans près de la moitié d'entre elles, cette

¹⁰ Tous les règlements de la CDIP relatifs à la reconnaissance des diplômes de hautes écoles prescrivent que les formateurs et formatrices des hautes écoles «possèdent un titre d'une haute école dans la ou les disciplines à enseigner» (cf. CDIP, 1999a, art. 6, al. 1; 1999b et 1999e, art. 7, al. 1; 1999c et 1999d, Art. 8, al. 1)

possibilité est également offerte aux formateurs et formatrices. Les possibilités d'échanges proposées aux étudiants dépassent même largement celles offertes dans le cadre des programmes de l'Union européenne (et mentionnées dans le Dossier 60 de la CDIP). On peut ainsi dire que les concepts relatifs à la PIC ont subi un développement important au sein des institutions. Les effets que les échanges ont sur les institutions n'ont pas pu être évalués sur la base des résultats obtenus. On peut néanmoins supposer qu'ils sont importants.

4.1.8 Développement de la recherche (appliquée) concernant la PIC

S'il est vrai que les services de recherche et développement dont disposent les hautes écoles pédagogiques sont relativement jeunes et que leur profil subira sans doute des transformations, il faut reconnaître que diverses institutions commencent à constituer des pôles de recherche dans le domaine de la PIC. C'est notamment le cas au sein de la FHNW, la HEP Berne, la HEP BEJUNE, la HEP Valais, la HEP Schaffhouse, la HEP de Suisse centrale, et l'Université de Genève. En outre, la formation des enseignantes et enseignants à la PIC joue un rôle essentiel dans le cadre de la recherche et du développement au sein des HEP Berne, BEJUNE et de l'Université de Genève.

L'impact de ces mesures sur la professionnalisation de la formation des enseignantes et enseignants dépend pour une large part des ressources mises à disposition dans le domaine de la publication et de mise en réseau des acteurs de R&D.

4.1.9 Enseignantes et enseignants spécialisés

Même si le nombre de réponses reçues dans le domaine de la formation des thérapeutes et des enseignants spécialisés est insuffisant pour tirer des conclusions définitives, il est tout de même possible d'indiquer que la mise en œuvre de la PIC est très diverse d'une institution ou d'une filière à l'autre. Si certaines institutions s'appuient sur une conception relativement large de la PIC, d'autres se fondent sur des approches étiologiques (réflexion sur d'autres cultures) tandis que d'autres encore nient dans une large mesure l'importance de la PIC (par exemple: PIC en tant que procédé de diagnostic dans le domaine de l'apprentissage de l'allemand langue seconde).

Certaines institutions accordent beaucoup d'importance à la PIC, d'autres pas. Si la PIC est ignorée dans certaines institutions, cela est peut-être dû au fait que les règlements de reconnaissance de la CDIP n'indiquent pas explicitement que la PIC doit figurer dans les plans d'études (cf. CDIP 1999 d, 1999 c). Par ailleurs, il est également possible que ces institutions considèrent que la PIC doit faire partie intégrante de la formation initiale et que, par conséquent, elle ne doit plus faire objet de la formation continue en thérapie ou en pédagogie spécialisée. Autre possibilité: ces institutions ne disposent pas de spécialistes dans ce domaine qui puissent en révéler l'importance et présenter des concepts correspondants pour les professions thérapeutiques ou la pédagogie spécialisée.

Perspective

Les résultats de l'enquête ont été présentés au début de mois de septembre à l'occasion d'un colloque réunissant des spécialistes en matière de PIC au sein des établissements de formation des enseignantes et enseignants. Près de 70 personnes ont participé à ce colloque et tous les établissements de formation des enseignantes et enseignants, à l'exception d'un, y étaient représentés.

Au cours de ce colloque, des propositions et des recommandations permettant la mise en œuvre de la PIC au sein des institutions ont été présentées et discutées. Les «bons exemples pratiques» figurant dans les questionnaires ont également fait l'objet d'une présentation.

Après avoir été soumis à discussion, les recommandations remaniées ont été publiées par le groupe de travail dans un document à part (cf. COHEP, 2007b).

Bibliographie

- Bildungsdirektion des Kantons Zürich (Hrsg.) (2003). *Rahmenlehrplan: Kurse in heimatlicher Sprache und Kultur (HSK)*. Zürich: Bildungsdirektion des Kantons Zürich.
- Caprez-Kompàk, Edina & Selimi, Naxhi (2006). Zur Erstsprachenkompetenz von albanischsprachigen Kindern in der Deutschschweiz. Eine vergleichende Fehleranalyse anhand des C-Tests. In: Schader, Basil (Hrsg.; unter Mitarbeit von Haenni Hoti, Andrea), *Albanischsprachige Kinder und Jugendliche in der Schweiz. Hintergründe, schul- und sprachbezogene Untersuchungen*. Zürich: Verlag Pestalozzianum.
- CDIP (1999a). Règlement concernant la reconnaissance des diplômes de hautes écoles pour les enseignantes et enseignants des degrés préscolaire et primaire du 10 juin 1999, modifié le 28 octobre 2005.
- CDIP (1999b). Règlement concernant la reconnaissance des diplômes de hautes écoles pour les enseignantes et enseignants du degré secondaire I du 26 août 1999, modifié le 28 octobre 2005.
- CDIP (1999c). Règlement concernant la reconnaissance des diplômes d'enseignement pour les écoles de maturité du 4 juin 1998, modifié le 28 octobre 2005.
- CDIP (1999d). Règlement concernant la reconnaissance des diplômes d'enseignement spécialisé du 27 août 1998, modifié le 28 octobre 2005.
- CDIP (1999e). Règlement concernant la reconnaissance des diplômes de hautes écoles de logopédie et des diplômes de hautes écoles de psychomotricité du 3 novembre 2000, modifié le 28 octobre 2005.
- CDIP (2000). Pour une formation des enseignantes et enseignants aux approches interculturelles. Principaux domaines de formation – Propositions pour un curriculum de formation – Indications bibliographiques. Dossier 60. Berne: CDIP.
- COHEP (Ed.) (2006). *Etudier en Suisse: Hautes écoles pédagogiques*. Berne: COHEP.
- COHEP (Ed.) (2007a). *Pédagogie interculturelle dans la formation des enseignantes et enseignants en Suisse: Rapport fondamental du groupe de travail Pédagogie interculturelle de la COHEP*. Berne : COHEP.
- COHEP (Ed.) (2007b). *Recommandations relatives à la formation des enseignantes et enseignants aux approches interculturelles*. Berne : COHEP.
- Coradi Vellacott, Maja; Hollenweger, Judith; Nicolet, Michel & Wolter, Stefan C. (2003). *Soziale Integration und Leistungsförderung: Thematischer Bericht der Erhebung PISA 2000*. Neuenburg: BFS/EDK.
- Gogolin, Ingrid (1994). *Der monolinguale Habitus der multilingualen Schule*. Münster. Waxmann.
- Haenni Hoti, Andrea (2006). *Determinanten des Schulerfolgs von albanischsprachigen Schülerinnen und Schülern in der Deutschschweiz*. In: Schader, Basil (Hrsg.; unter Mitarbeit von Haenni Hoti, Andrea), *Albanischsprachige Kinder und Jugendliche in der Schweiz. Hintergründe, schul- und sprachbezogene Untersuchungen*. Zürich: Verlag Pestalozzianum.

- Kuhn, Thomas S. (1976). *Die Struktur der wissenschaftlichen Revolution*. Frankfurt a.M.: Suhrkamp.
- Mayring, Philipp (2002). *Einführung in de Qualitative Sozialforschung. Eine Anleitung zu qualitativem Denken* (5. Aufl.). Weinheim: Beltz.
- Vogel, Christian (2006). Recherche et développement au sein des hautes écoles pédagogiques et des établissements universitaires de formation des enseignants – Etat de la situation et tendances en 2005: Rapport final. Berne: COHEP.

Annexe 1: Lettre d'accompagnement au questionnaire¹¹

Schweizerische Konferenz der Rektorinnen und Rektoren der Pädagogischen Hochschulen
 Conférence Suisse des recteurs des hautes écoles pédagogiques
 Conferenza svizzera dei rettori delle alte scuole pedagogiche
 Conferenza svizra dals recturs da las scolas autas pedagogicas
 Swiss Conference of Rectors of Schools for Teacher Education, Universities of Applied Sciences

skph
 cshep
 csasp
 cssap
 scte

Generalsekretariat/Secrétariat général, Thunstr. 43a, CH-3005 Bern T 031 350 50 20, F 031 350 50 21 www.skph.ch www.cshep.ch www.csasp.ch www.scte.ch

Groupe de travail Pédagogie interculturelle de la CSHEP

Berne, le 25 avril 2006

Questionnaire relatif à la pédagogie interculturelle (PIC) au sein des hautes écoles pédagogiques (HEP)

Madame, Monsieur,
 Chère collègue, cher collègue,

Le Comité de la Conférence suisse des recteurs des hautes écoles pédagogiques (CSHEP) a demandé à un groupe de travail de s'occuper des questions ayant trait à la pédagogie interculturelle, à l'hétérogénéité et à la migration au sein des hautes écoles pédagogiques. Pour ce faire, il a au préalable chargé le Groupe de travail Pédagogie interculturelle de la CSHEP, composé de collaborateurs spécialisés au sein de diverses hautes écoles pédagogiques, d'élaborer un questionnaire en vue de déterminer l'état de la situation concernant la mise en œuvre des recommandations de la CDIP figurant dans le dossier intitulé «Pour une formation des enseignantes et enseignants aux approches interculturelles» (Dossier de la CDIP N° 60, publié en l'an 2000).

Vous trouverez ce questionnaire en annexe et nous vous saurions gré de bien vouloir le remplir. Si nous nous adressons à vous, c'est parce que votre recteur/trice nous a indiqué que vous étiez responsable de la pédagogie interculturelle au sein de votre HEP.

Le questionnaire se compose en majeure partie de questions qui se réfèrent aux «Sept principes pour l'intégration de la pédagogie interculturelle (PIC) à la formation des enseignantes et enseignants» formulés dans le dossier 60 de la CDIP (CDIP, 2000, p. 29 et suivantes). Il comporte cependant également des questions qui permettront de thématiser un éventuel développement ultérieur de la pédagogie interculturelle au sein des hautes écoles pédagogiques. Nous sommes conscients du fait que le remplissage du questionnaire est exigeant et que cette tâche demandera quelque temps. Nous sommes toutefois certains que vos réponses contribueront de manière décisive à faire évoluer la pédagogie interculturelle au sein de l'ensemble des HEP, et ce, pour les deux raisons suivantes:

¹¹ Die Dokumente im Anhang verwenden noch die alte Bezeichnung „SKPH“ für die Schweizerische Konferenz der Rektorinnen und Rektoren der Pädagogischen Hochschulen, da sie aus dem Jahr 2006 stammen.

1. En répondant aux questions, vous aurez l'occasion de procéder à une réflexion sur les concepts de la PIC et de sa mise en œuvre au sein de votre haute école pédagogique. Eventuellement, notre questionnaire permettra même d'étendre la PIC et de poursuivre son développement au sein de votre institution. En l'occurrence, nous vous encourageons à soumettre le questionnaire à d'autres personnes de votre HEP. C'est la raison pour laquelle nous vous faisons parvenir le questionnaire sous forme électronique. Il pourra ainsi être échangé facilement et rapidement entre les différentes personnes concernées. Une version électronique de notre questionnaire vous permettra en outre de reprendre des textes de documents déjà existants pour les copier directement dans ledit questionnaire.
2. Les résultats de l'enquête seront soumis à discussion le 5 septembre 2006, à l'occasion d'une conférence spécialisée ayant pour thème la «Pédagogie interculturelle dans la formation des enseignantes et enseignants», à laquelle vous êtes cordialement invités à participer. Au cours de cette conférence, vous apprendrez comment les autres hautes écoles pédagogiques mettent en œuvre la pédagogie interculturelle. Par ailleurs, vous aurez l'occasion de vous échanger et d'établir des contacts avec d'autres spécialistes dans le domaine de la PIC. Veuillez tenir compte de l'invitation ci-jointe et réservez dès à présent le 5 septembre. Afin que nous puissions vous donner à cette date une image complète de la mise en œuvre de la pédagogie interculturelle au sein des HEP, il serait très important que vous répondiez à toutes les questions figurant sur le questionnaire.

Nous vous prions de bien vouloir retourner le questionnaire dûment rempli d'ici au 19 mai 2006 à priska.sieber@phz.ch. En cas de questions relatives au questionnaire ou à l'ensemble de l'enquête, veuillez vous adresser aux personnes responsables de l'enquête, mentionnées au bas du questionnaire.

D'avance, nous vous remercions de votre collaboration et nous réjouissons de vous accueillir le 5 septembre 2006 à Zoug pour vous présenter l'état de la situation de la PIC au sein des hautes écoles pédagogiques de Suisse et vous donner l'occasion de vous échanger à ce sujet.

Avec nos meilleures salutations

Marc-Alain Berberat
Responsable du Groupe de travail Pédagogie
interculturelle de la CSHEP

Dr. Priska Sieber
Collaboratrice spécialisée IZB,
Responsable du projet relatif à l'enquête sur
l'état de la situation de la PIC au sein des
HEP

Annexes:

- Lettre d'information relative à la conférence spécialisée «Pédagogie interculturelle dans la formation des enseignantes et enseignants» qui aura lieu mardi 5 septembre 2006 à la HEP de Zoug
- Questionnaire «Pédagogie interculturelle dans la formation des enseignantes et enseignants: enquête sur la situation actuelle au sein des hautes écoles pédagogiques»

Annexe 2: Questionnaire¹²

Schweizerische Konferenz der Rektorinnen und Rektoren der Pädagogischen Hochschulen	skph
Conférence Suisse des recteurs des hautes écoles pédagogiques	cshep
Conferenza svizzera dei rettori delle alte scuole pedagogiche	csasp
Conferenza svizra dals recturs da las scolas autas pedagogicas	cssap
Swiss Conference of Rectors of Schools for Teacher Education, Universities of Applied Sciences	scte

Generalsekretariat/Secrétariat général, Thunstr. 43a, CH-3005 Bern T 031 350 50 20, F 031 350 50 21 www.skph.ch www.cshep.ch www.csasp.ch www.scte.ch

Questionnaire

Pédagogie interculturelle dans la formation des enseignantes et enseignants: enquête sur la situation actuelle au sein des hautes écoles pédagogiques

Nous vous prions de bien vouloir remplir **un questionnaire par type de formation / diplôme**.

N'hésitez pas à soumettre les questions à d'autres personnes au sein de votre HEP.

Nous sommes conscients du fait que le questionnaire vous laisse peu de marge de manœuvre dans vos réponses. Vous avez toutefois la possibilité d'ajouter des commentaires à la fin de chaque section et à la fin du formulaire. Nous vous encourageons à avoir recours à cette possibilité.

Groupe de travail Pédagogie interculturelle de la CSHEP

Le président: Marc-Alain Berberat

SKPH	Schweizerische Konferenz der Rektorinnen und Rektoren der Pädagogischen Hochschulen
CSHEP	Conférence suisse des recteurs des hautes écoles pédagogiques
CSASP	Conferenza svizzera dei rettori delle alte scuole pedagogiche
CSSAP	Conferenza svizra dals recturs da las scolas autas pedagogicas
SCTE	Swiss Conference of Rectors of Universities of Teacher Education

¹² Cf. la note en bas de page précédente.



1. Institution

(1.1) Nom de l'institution (haute école/école membre d'une haute école), à laquelle se rapportent les réponses du questionnaire:

.....

(1.2) Adresse de l'institution:

(1.3) Nom/s et adresse/s email de la/des personne/s ayant répondu aux questions:

.....

2. Degré d'enseignement

(2.1) Pour quels types de diplôme / degré d'enseignement votre HEP forme-t-elle ses étudiants?

(A) préscolaire

(B) préscolaire et primaire (de laà la année)

(C) degré primaire (de la 1^{re} à la année)

(D) secondaire I (de la à la 9^e année)

(E) secondaire II (de la 10^e à laannée)

(F) autre:

(2.2) A quel type de diplôme se rapportent les réponses du présent questionnaire?

(A) (B) (C) (D) (E) (F)

(2.3) Combien d'étudiantes et étudiants votre HEP forme-t-elle en moyenne par année d'études dans le cadre du type de diplôme susmentionné?

.....

(2.4) Remarques:

.....



3. Concept de la PIC

La présente enquête repose sur le Dossier n° 60 de la CDIP, intitulé «Pour une formation des enseignantes et enseignants aux approches interculturelles». Dans celui-ci, la pédagogie interculturelle est définie comme suit:

«Les approches interculturelles proposent de donner du sens à la pluralité linguistique et culturelle, qui elle rend compte de l'état de l'école et de la société. Ces approches proposent une perspective intégrative, une façon d'envisager le rapport à «l'autre» centré sur la reconnaissance réciproque, le dialogue, le traitement des conflits, la négociation, ce qui est autre chose que le «travail sur» ou la mise sur pied de dispositifs spécifiques «pour les élèves issus de familles migrantes», qui peuvent certes être importants, mais qui ne mettent pas en jeu l'altérité. (CDIP, 2000, p. 39)

(3.1) Est-ce que cette appréhension de la PIC correspond à celle qui sous-tend les concepts de votre HEP?

- oui en partie non

(3.2) Veuillez décrire comment la PIC est comprise au sein de votre HEP, soit en complétant la définition susmentionnée, soit en indiquant les différences par rapport à celle-ci. Veuillez en outre indiquer les terminologies utilisées par votre HEP à cet égard et les noms des départements qui s'occupent de PIC.

.....

(3.3) Nommez les éléments de base (littérature, principes théoriques, projets de recherche) qui jouent un rôle déterminant dans la conception de la PIC au sein de votre HEP.

.....

(3.4) Y a-t-il des services ou des institutions qui sont responsables de la conceptualisation, de la planification, de l'organisation, de l'évaluation ou de la recherche dans le domaine de la PIC au sein de votre HEP?

- oui non (passez à la question 3.6)

(3.5) Si oui, nommez dans le tableau ci-dessous les noms des personnes/services/institutions en question, leur position au sein de la HEP, les responsabilités en matière de PIC, le nombre de postes et les autres ressources (p.ex. fonds de projets, infrastructures) à disposition dans ce domaine.

Nom / domaine / institution	Position au sein de la HEP	Responsabilités en matière de PIC	Nombre de postes et autres ressources à disposition en matière de PIC
.....
.....
.....
.....
.....

(3.6) Remarques ou suggestions à propos des questions relatives au concept de la PIC:

.....

4. Caractère obligatoire et assurance-qualité des offres de formation

(4.1) Est-ce que la formation à la PIC au sein de votre HEP est définie par des standards, curricula, etc. à caractère obligatoire?

oui non (passez à la question 4.3)

(4.2) Si oui, veuillez indiquer ces standards et curricula, etc. ci-après:

.....

(4.3) Indiquez dans le tableau ci-dessous les titres de toutes les offres de formation ayant trait à la PIC au sein de votre HEP (modules de formation, projets, etc), le principal domaine de formation abordé dans ces offres, le temps imparti à chacune d'entre elles et le temps réservé à l'intérieur de celle-ci aux contenus de PIC. Indiquez en outre si ces offres sont obligatoires ou non et si elles sont prises en compte dans la formation. (Ne pas mentionner les possibilités dans le domaine de la mobilité, qui feront l'objet des questions 7.5 à 7.7.)

Titre de l'offre (du module, du projet, etc.) ayant trait à la PIC	Principal domaine de formation en matière de PIC abordé dans cette offre	Durée de la totalité de l'offre (en heures [60 min] de travail par étudiant)	Temps consacré aux contenus de PIC (en heures [60 min] de travail par étudiant)	Caractère obligatoire de l'offre (O = obligatoire; OP = option; F = facultative)	Prise en compte (Non ou nbre de points ECTS accordés pour l'ensemble de l'offre)	Prise en compte (Non ou nbre de points ECTS accordés pour les contenus de PIC)
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Les données relatives au temps de travail sont saisies de deux manières différentes (heures et ECTS) du fait que le temps de travail des étudiants est indiqué de diverses manières au sein des HEP.

(4.4) Est-ce que les compétences atteintes en matière de PIC sont évaluées au sein de votre HEP?

oui non (passez à la question 4.6)

(4.5) Si oui, quand et sous quelle forme procède-t-on à cette évaluation?

.....

(4.6) Est-ce qu'une collaboration conceptuelle avec des services spécialisés dans les domaines de la migration, l'intégration et/ou la pédagogie interculturelle est en place? (hormis leur éventuelle prise en compte dans la formation, traitée aux questions 5.3 et 5.4)



oui non (passez à la question 4.8)

(4.7) Si oui, indiquez le nom des services spécialisés en question et la manière dont vous collaborez avec eux?

Nom des services spécialisés	Forme, contenu et fréquence de la collaboration
.....
.....
.....
.....

(4.8) Dans quelle mesure la formation dans le domaine de la PIC est-elle examinée sous l'angle des processus de développement de la qualité?

.....

(4.9) Remarques ou suggestions à propos des questions relatives au caractère obligatoire et à l'assurance-qualité des offres de formation:

5. Qualification et formation continue des formateurs et formatrices

(5.1) Veuillez indiquer les spécialisations des formateurs et formatrices qui sont actifs dans le domaine de la PIC au sein de votre HEP.

	Spécialisation(s)
Formateur / formatrice A
Formateur / formatrice B
Formateur / formatrice C
Formateur / formatrice D
Formateur / formatrice E
Formateur / formatrice F
Formateur / formatrice G

(5.2) Est-ce que les formateurs et formatrices de votre HEP ont la possibilité de participer à des programmes d'échange?

oui non

(5.3) Est-ce que les enseignantes et enseignants de «langue et de culture d'origine» sont associés à la formation au sein de votre HEP?

oui non

(5.4) Quels autres spécialistes extérieurs sont associés à l'enseignement de la PIC au sein de votre HEP?

aucun

les spécialistes suivants (veuillez indiquer l'institution dont ils sont issus et leur fonction au sein de votre HEP):

-
- (5.5) Quels cours de formation continue sont offerts dans le domaine de la PIC par votre HEP aux formateurs et formatrices?
- aucun
- les cours suivants:
- (5.6) Remarques ou suggestions à propos des questions relatives à la qualification et la formation continue des formateurs et formatrices:
-

6. Formation continue des enseignantes et enseignants

- (6.1) Est-ce que votre HEP offre des formations continues/complémentaires aux enseignantes et enseignants?
- oui non
- (6.2) Si non: quelles institutions offrent des cours de formation continue aux enseignantes et enseignants dans votre canton/région?
-
- (6.3) Si oui: quels sont les cours offerts par le secteur de formation continue de votre HEP dans le domaine de la PIC? Veuillez indiquer le titre du cours, le nombre de périodes dispensées et leur durée au cours de l'année d'études 2005/2006.
- aucun
- introduction à la profession:
- cours de brève durée:
- cours de longue durée (trimestriels, semestriels, etc.):
- études/cours postgrades:
- autres:
- (6.4) Remarques ou suggestions à propos des questions relatives à la formation des enseignantes et enseignants:
-

7. Prise en compte de la pluralité linguistique et culturelle dans la formation

- (7.1) Est-ce que votre HEP a pris des mesures en vue de faciliter aux étudiantes et étudiants dont la langue première est différente de langue d'enseignement (biographie multiculturelle) l'accès à la formation d'enseignantes et enseignants?
- oui non (passez à la question 7.3)
- (7.2) Si oui: lesquelles?
-

(7.3) Quel est au sein de votre HEP

le pourcentage des étudiantes et étudiants dont la langue première est différente de la langue d'enseignement?

- 0-1%
- 2-5%
- 6-10%
- 11-15%
- 15-20%
- plus de 20%
- inconnu

le pourcentage des formateurs et formatrices dont la langue première est différente de la langue d'enseignement?

- 0-1%
- 2-5%
- 6-10%
- 11-15%
- 15-20%
- plus de 20%
- inconnu

(7.4) Est-ce que, au sein de votre HEP, les étudiantes et étudiants sont obligés d'effectuer un stage dans une classe hétérogène¹ au cours de leur formation initiale?

- oui non

(7.5) Est-ce que les étudiantes et étudiants de votre HEP ont la possibilité de participer à des programmes d'échange internationaux?

- oui non

(7.6) Est-ce que votre HEP offre à ces étudiantes et étudiants la possibilité de rencontrer des personnes/et ou des situations de culture différente (y compris les possibilités mentionnées à la question 7.5)

- oui non (passez à la question 7.8)

(7.7) Si oui: décrivez brièvement la forme, le contenu, l'étendue, le degré d'obligation et les possibilités de prise en compte des offres susmentionnées.

.....

(7.8) Remarques ou suggestions à propos des questions relatives à la prise en compte de la pluralité linguistique et culturelle dans la formation:

.....

8. Bons exemples pratiques

(8.1) Y a-t-il au sein de votre HEP des concepts, des modules, des contenus, des réglementations ou des pratiques en matière de PIC que vous jugez innovateurs, efficaces, voire exceptionnels?

- oui non

(8.2) Si oui: seriez-vous prêt à les partager avec d'autres spécialistes dans le domaine de la PIC?

- non
 oui, je souhaiterais les présenter au cours de la conférence du 5 septembre 2006

¹ Selon une définition actuelle de l'Office fédéral de la statistique, le pourcentage des élèves dont la langue première est différente de la langue d'enseignement est de 30% dans les classes qualifiées de «très hétérogènes».

Enquête sur la situation actuelle de la PIC au sein des HEP

- oui, ils peuvent être présentés à l'occasion de la conférence du 5 septembre 2006
 oui, mais je souhaite qu'ils soient discutés uniquement au sein du GT PIC de la CSHEP

(8.3) Si oui: veuillez en faire une description.

.....

Nous vous remercions vivement d'avoir rempli le présent questionnaire!

Peut-être souhaitez-vous, pour conclure, ajouter quelque chose à propos de la pédagogie inter-culturelle au sein de votre HEP ou faire une remarque d'ordre général à propos d'un thème qui n'a pas été abordé dans le présent questionnaire. Ou peut-être désirez vous ajouter un commentaire au sujet du questionnaire. Vous en avez la possibilité ci-après:

.....

Veuillez retourner le présent questionnaire dûment rempli d'ici au 9 mai 2006 au plus tard à:
priska.sieber@phz.ch

Merci!

Zoug/St-Gall, le 3 avril 2006

Priska Sieber, dr ès lettre (Direction de l'enquête «Situation actuelle de la PIC au sein des HEP»),
 Institut für internationale Zusammenarbeit in Bildungsfragen (IZB), PHZ Zug, Zugerbergstrasse 3,
 6300 Zoug, tél. 041 727 12 76, priska.sieber@phz.ch

Sonja Bischoff, lic. ès lettres (collaboratrice au projet), Pädagogische Hochschule St. Gallen
 (PHS), Notkerstrasse 27, 9000 St-Gall, tél. 071 243 94 80, sonja.bischoff@unisg.ch

Impressum

Éditeur

COHEP
Thunstrasse 43a
CH-3005 Bern
www.cohep.ch

Publication

Site internet de la COHEP